

Météo à Relizane

Alerte à de fortes précipitations et activation des cellules de suivi des urgences

P10

LE CARREFOUR Le journal du citoyen 25ème année D'ALGERIE

N°7391 - JEUDI 22 JANVIER 2026 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Mécanisation agricole

La décision du président de la République contribuera à améliorer le rendement

P04



Pluies diluviennes
neige et vents violents

Plan ORSEC face aux intempéries

Lire en page 03

P07

ORAN

A l'approche du mois de Ramadhan

Hausse inquiétante des prix des fruits et légumes

Traversées clandestines par mer

Un réseau de 15 personnes tombe à Oran

Trafic de drogue

Démantèlement de plusieurs réseaux à Oran et Maghnia



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Groupe d'amitié parlementaire Algérie-Russie
Entretiens avec une délégation de la Douma



Les membres du groupe d'amitié parlementaire Algérie-Russie de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont eu, mardi à Alger, des entretiens avec une délégation de la Douma russe, portant sur les moyens de renforcer la coopération parlementaire entre les deux pays, a indiqué un communiqué de la chambre basse du Parlement. Les membres du groupe d'amitié parlementaire Algérie-Russie, présidé par Abdessalam Bachagha, ont eu des entretiens avec une délégation de la Douma russe, conduite par Dmitry Sablin, coordinateur du groupe parlementaire chargé des relations avec les Parlements des pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, a précisé la même source. A l'entame de la

rencontre, M. Bachagha a salué les relations bilatérales privilégiées, fondées sur "la concertation et le respect mutuel" et reflétant "une convergence des positions sur plusieurs questions internationales". Il a souligné que l'amitié unissant les peuples algérien et russe "impose de renforcer le rôle des parlementaires dans le développement de la coopération, à travers l'échange de visites et l'encouragement de l'investissement, notamment dans l'éducation, la culture, le tourisme et d'autres domaines d'intérêt commun". Pour les membres du groupe d'amitié, la visite de la délégation de la Douma est "une opportunité qui permettra d'ouvrir de nouvelles perspectives de coopération économique et culturelle".

Projet de loi sur les partis
Le représentant du parti Front El-Moustakbal auditionné à l'APN



La Commission des affaires juridiques et administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN) a tenu, mardi, une réunion consacrée à l'audition du représentant du parti Front El-Moustakbal dans le cadre de l'examen du projet de loi organique relatif aux partis politiques, a indiqué un communiqué de l'Assemblée. Lors de cette réunion, le président de la Commission, Abdelkader Toumi, a précisé que cette série de réunions s'inscrit dans le cadre d'une démarche consultative visant à "permettre aux différents acteurs et re-

présentants des partis politiques d'exprimer leurs avis et de formuler des propositions, en vue de contribuer à la concrétisation d'une nouvelle vie partisane et politique, en adéquation avec l'esprit de la Constitution", précise la même source. De son côté, le représentant du Front El-Moustakbal, M. Allaoua Laib, a souligné que le projet de loi doit inclure l'ensemble des aspects organisationnels, à même de garantir sa durabilité et la conformité de ses dispositions à la Constitution, de façon à répondre aux attentes de la scène politique", ajoute le communiqué.

Commission mixte algéro-grecque
Chaib coprécide avec le vice-ministre grec des AE les travaux de la 3ème session



Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, a coprésidé, mardi, avec le vice-ministre grec des Affaires étrangères, chargé de la diplomatie économique et de la promotion, Harry Theoharis, les travaux de la 3ème session de la Commission mixte algéro-grecque, tenue à Athènes, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Cette session a permis "d'aborder les différents volets de la coopération entre les deux pays amis et de la renforcer dans les domaines d'intérêt commun, notamment l'énergie et les énergies renouvelables, la justice, l'agriculture, la cul-

ture, le tourisme, la communication, les nouvelles technologies, les start-up, le sport et les transports", précise le communiqué. Les deux parties ont également examiné "les questions internationales et régionales d'actualité, ainsi que le partenariat liant l'Algérie et l'Union européenne, de même que la coopération et la coordination multilatérales", selon la même source. Les travaux de cette session ont été sanctionnés par "la signature de plusieurs accords et mémorandums d'entente entre les deux pays dans les domaines de la formation diplomatique, du sport, de la communication, des archives nationales, ainsi que des services aériens", ajoute le communiqué.

Algérie-Egypte
Examen des moyens de promouvoir les échanges commerciaux



Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a reçu mardi à Alger, l'ambassadeur de la République arabe d'Egypte auprès de l'Algérie, Abdellatif El-layeh, avec lequel il a examiné les moyens de promouvoir les échanges commerciaux et de renforcer les partenariats entre les opérateurs économiques des deux pays, a indiqué un communiqué du ministère. La rencontre a porté sur les perspectives du renforcement de la coopération économi-

que et commerciale entre l'Algérie et l'Egypte, notamment en matière de promotion des échanges commerciaux et d'élargissement des partenariats entre les opérateurs économiques algériens et égyptiens, précise la même source. A cette occasion, les deux parties ont réaffirmé la solidité et la profondeur des relations fraternelles et historiques unissant les deux pays, ainsi que leur volonté commune de hisser la coopération bilatérale à des niveaux supérieurs, au mieux des intérêts communs.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALLI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Pluies diluviennes, neige et vents violents

Plan ORSEC face aux intempéries

Par B.Kamel

Les pluies diluviennes sont de retour dans le pays dès lors que ressortit la lancinante question de prévention et de la prise en charge du phénomène récurrent des remontées des eaux et de l'asphyxie des axes routiers. Depuis quelques jours déjà les pluies fortes ne cessent de faire parler d'elles en Algérie. Les conséquences potentielles pour le pays incluent en effet des cumuls de pluie excédant parfois les 120 mm accompagnés souvent de vents violents soufflants. Pour cela, le ministère de l'Intérieur a décidé de réactiver le plan Orsec et les cellules de crise dans plusieurs wilayas exposées au risque d'inondation pour prévoir le risque des crues et de la remontée des eaux. Le ministère de l'Intérieur a annoncé le déploiement d'un dispositif de crise d'envergure. Vigilance oblige, les efforts sont multipliés pour parer aux remontées des eaux en cas de fortes précipitations intermarquées par des vents orageux. Une météo extrême a été annoncée pour la journée du 21 janvier avec des pluies dépassant les 120 mm. Plusieurs wilayas concernées ont pris les devants. Tout compte fait, entre montée des eaux et axes routiers submergés ou carrément coupés à la circulation automobile, les autorités se déploient pour y faire face en multipliant les interventions sur les terrains pour sécuriser les populations. Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a officiellement réagi, mardi, via un communiqué officiel annonçant la réactivation des cellules de veille et de suivi en urgence pour coordonner les interventions sur le terrain, avec pour objectif prioritaire de garantir une réactivité totale face aux caprices du climat. Cette mobilisation intervient alors que les services météorologiques ont enregistré des pics de précipitations atteignant localement les 120 mm. Ce qui a eu pour effet de

provoquer des crues subites d'oueds et paralyser la circulation sur plusieurs tronçons névralgiques. Des phénomènes d'intensité exceptionnelle pourraient surgir, une vigilance accrue s'impose et des appels sont lancés aux citoyens afin de respecter les consignes de sécurité émises par le ministère de l'Intérieur et la protection civile. Pour ce qui est des citoyens, ils doivent impérativement éviter de se déplacer durant les intempéries. Sur le front, depuis l'avènement des intempéries, les autorités ont mené sans relâche les opérations de dégagement des routes bloquées ou obstruées par les pluies et la neige. Ils n'ont pas lésiné d'ailleurs sur les moyens légers ou lourds, mobilisant ainsi l'ensemble des ressources humaines et matérielles disponibles. Les services compétents s'attellent sans relâche à la réouverture des routes obstruées, à la sécurisation des zones d'habitation menacées et à une surveillance accrue des «points noirs» afin de prévenir tout incident majeur. Parallèlement, le déclenchement des plans d'organisation des secours (ORSEC) a permis d'instaurer des mesures préventives rigoureuses pour la protection des citoyens et de leurs biens. Face à la persistance des risques, le ministère a renouvelé son appel à la vigilance citoyenne. Les autorités exhortent la population à limiter ses déplacements au strict nécessaire et à s'éloigner impérativement des cours d'eau ainsi que des zones basses. En cas de situation périlleuse, les numéros de secours restent opérationnels en permanence. Il s'agit du «10 21» pour la Protection civile, du «15 48» pour la Sûreté nationale et du «10 55» pour la Gendarmerie nationale. La capitale n'a pas été épargnée. À Baraki, un incendie s'est déclaré sur plus de trente compteurs électriques dans un marché suite à des infiltrations, tandis que des chutes d'arbres ont écrasé des véhicules à Oued Koreiche et

entravé la circulation à Kouba. À Blida, c'est le mur d'une polyclinique à Ouled Yaïch qui a cédé sous la pression des eaux, heureusement sans faire de blessés. À Tipasa, le wali Mohamed Amine Benchaulia a personnellement supervisé l'activation du plan d'organisation des secours (ORSEC). Les interventions consistent surtout à débloquer les routes et la sécurisation des habitants tout en maintenant un suivi des points noirs régulièrement exposés aux risques d'inondation. Les autorités assurent suivre la situation de près afin de limiter les conséquences des intempéries. Par ailleurs, la Protection civile a été sollicitée pour plusieurs interventions dans différentes régions et wilayas du pays. Ces opérations ont concerné des inondations d'habitations, des routes devenues impraticables et des actions de prévention pour protéger les populations exposées. Face à la persistance de ces conditions météorologiques, les autorités appellent les citoyens à faire preuve de la plus grande vigilance. Il est recommandé d'éviter les déplacements sauf en cas de nécessité, de s'éloigner des oueds et des zones basses, et de signaler immédiatement toute situation dangereuse aux services de secours. La prudence reste essentielle afin d'éviter de nouveaux drames. Il faut savoir que le bassin occidental de la Méditerranée est en proie à une vive inquiétude. Le cyclone méditerranéen «Harry» s'approche des côtes algériennes, transportant avec lui des vents violents et des pluies diluviennes. En effet, l'Afrique du Nord traverse actuellement une phase de fortes turbulences atmosphériques. Selon le réseau Arabia Weather (Ajwaa Al-Arab), l'œil du cyclone Harry s'est formé de manière spectaculaire, générant des conditions extrêmes. Ce système dépressionnaire profond est alimenté par une remontée d'air chaud et humide des zones tropicales, entrant en collision directe avec une masse d'air froid dans la haute atmosphère.

Loi portant organisation territoriale du pays

Un nouveau jalon dans le processus de réforme institutionnelle de l'Etat

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a indiqué, dimanche à Alger, que le texte de loi portant organisation territoriale du pays constitue un nouveau jalon dans le processus de réforme institutionnelle de l'Etat et contribue au rapprochement de l'administration du citoyen. Lors d'un exposé présenté devant la Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN) concernant ce texte de loi qui vise la promotion de 11 circonscriptions administratives au rang de wilayas à part entière, M. Sayoud a précisé que ce texte constitue "un nouveau jalon dans le processus de réforme institutionnelle de l'Etat, de même qu'il s'inscrit dans le cadre du renforcement de la décentralisation". Selon le ministre, "ce texte intervient dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en vue de rappro-

cher l'administration du citoyen, d'améliorer le service public, d'accélérer la prise en charge des préoccupations des citoyens et de réaliser un développement équilibré et global sur l'ensemble du territoire national". En vertu de ce texte de loi, le nouveau découpage territorial du pays "comprendra 69 wilayas regroupant 1.541 communes", a relevé le ministre, ajoutant que cette promotion répond à "plusieurs considérations, notamment la nécessité de consacrer la décentralisation et de rapprocher les centres de décision, tout en tenant compte des potentialités économiques, de l'étendue géographique et de la densité démographique de certaines circonscriptions". Cette démarche s'inscrit dans le cadre de "la nouvelle vision de l'Etat en matière d'aménagement du territoire, garantissant un équilibre réel et une réduction des disparités de développement, particulièrement dans les régions des Hauts Plateaux et du Sud", a souligné M. Sayoud. Elle traduit éga-

lement la volonté de l'Etat d'"assurer des services publics de qualité, à travers la création de structures administratives intégrées et la mobilisation de ressources humaines qualifiées pour permettre à ces wilayas de maîtriser les outils de planification ainsi que l'exécution et le suivi des programmes de développement", a ajouté le ministre. Il a, en outre, mis en avant la volonté d'"accompagner ce processus par un plan intégré couvrant les volets organisationnel, humain et financier afin de garantir une transition fluide et efficace", précisant que "les walis des wilayas mères ont été chargés de piloter le processus de transfert progressif des prérogatives et des engagements pour éviter toute perturbation des services publics, notamment dans les secteurs vitaux, à même de permettre aux nouvelles wilayas d'entamer effectivement leurs missions à compter du 1er janvier 2027 dans des conditions organisationnelles et opérationnelles idoines".

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Un hiver très généreux en pluies

Oui, certes un hiver est abondamment généreux en pluies et également en neiges. A notre ahurissement, il a neigé même sur les dunes arides d'Adrar.. Toutefois, à chaque chose positive, il y -mais pas forcément-, un aspect négatif...Le laisser aller et l'irresponsabilité des responsables aurait provoqué des catastrophes.. Ce qui s'est passé la semaine passée dans les villes et les villages des wilayas de Relizane et Mostaganem nous a laissé perplexes, où les inondations avaient laissé des dégâts importants. Tout ça, c'était le résultat consécutif à une mauvaise gestion ou d'une nonchalance dont avaient fait preuve les responsables locaux à différent niveau, sans, tout à fait, exclure les responsables centraux. L'Algérie est un Etat excessivement centralisé.. Ainsi, pour déplacer une «virgule» il vous faudrait un décret de Mr le ministre. Nous espérons que les pouvoirs publics vont apprendre les leçons de ces failles catastrophiques. Devrait-on mettre en place tout un ministère chargé de suivre au pas cadencé, les situations des caniveaux, des puisards, des canalisations et des avaloirs en vue d'éviter plutards les inondations et les graves conséquences y afférentes. Nous avons déjà, suffisamment attiré les attentions par le passé, sur ce manque de sérieux caractérisant honteusement, la façon avec laquelle, l'on gère la chose publique. Il est injuste que l'on gâche ces bienfaits du généreux Tout Puissant, en pluies et en neiges abondantes, pour la simple raison qu'un responsable -(peut importe qu'il soit un Wali, un chef de Daïra ou un Maire) est là, pas pour veiller à ce que le citoyen, notamment le laissé pour compte, ne subirait pas les conséquences d'un manque d'engagement dans la gestion. Pourquoi, devrait-on toujours recommencer, même autrement, les mêmes échecs? Quand est-ce l'on va, enfin, décider, de ne plus se retrouver coincés dans les mêmes omières !? Pourtant, ce n'est pas la première fois que ce genre de désagrément se produise, laissant désolation et affliction dans les esprits des citoyens victimes. Nous avons cru que la catastrophe de Bab el oued (Wilaya d'Alger) en 2001, qui avait -rappelle-t-on-, sérieusement, endeuillé le pays, en cette époque, restera inoubliable dans les mémoires des responsables du pays. Quelle va servir de leçon pour les jours à venir. Malheureusement, rien de tel n'a pu avoir lieu... ce sont les conséquences logiques d'une gestion du jour le jour!, sans prévoir les jours à venir ...L'Algérie ne manque ni d'argent, ni de compétences. Elle manque de responsables qui savent, c'est quoi être responsable..

Hocine Aït Ahmed

Une personnalité qui a marqué l'histoire de l'Algérie

Des universitaires et des chercheurs en histoire ont mis en lumière, dimanche, le parcours militant et l'héritage intellectuel du défunt moudjahid Hocine Aït Ahmed, une personnalité qui a marqué l'histoire de l'Algérie. Lors d'une table ronde intitulée "De la lutte contre le colonialisme au combat démocratique", organisée dans le cadre des travaux de la deuxième journée du colloque international sur le parcours militant et l'héritage intellectuel du défunt moudjahid Hocine Aït Ahmed, l'historien français Gilles Manceron a évoqué l'action politique et diplomatique de Hocine Aït Ahmed en faveur de l'internationalisation de la cause algérienne durant la Guerre de libération nationale, soulignant que le défunt était "un homme de terrain et de culture, et un modèle de lutte qui a défendu la liberté et la démocratie tout au long de sa vie". Hocine Aït Ahmed, est "une personnalité aux multiples dimensions et talents, qui a marqué l'histoire de l'Algérie et qui, loin de s'enfermer dans une identité donnée, a défendu la pluralité de l'Algérie", a-t-il ajouté. De son côté, le sociologue Aïssa Kadri est revenu sur la lutte menée par Hocine Aït Ahmed contre le colonialisme français, mettant en avant les hauts faits de cette personnalité hors du commun dans la défense de la patrie, ainsi que ses idées révolutionnaires en faveur de la lutte des peuples opprimés.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Du laboratoire au champ, le défi agricole

Face à une dépendance structurelle aux importations de céréales, l'Algérie affiche désormais une ambition assumée : refonder son agriculture céréalière et légumineuse sur la science, la mécanisation et l'adaptation climatique. Face à une consommation de blé par habitant largement supérieure à la moyenne mondiale et des rendements plafonnés à 15 quintaux à l'hectare depuis des décennies, le pays trace une nouvelle ambition : doubler la production nationale et moderniser son agriculture céréalière et légumineuse. Mardi à Alger, lors d'une journée d'étude organisée par l'Office algérien interprofessionnel des céréales, le ministre de l'Agriculture, Yacine El-Mahdi Oualid, a donné le ton: «Le développement des filières céréalières et légumineuses repose sur l'exploitation effective des résultats de la recherche scientifique». Il souligne que de nombreuses études restent inexploitées, alors qu'elles pourraient transformer semences, irrigation, fertilisation et répartition géographique des cultures. L'innovation s'invite sur le terrain. À Oued Souf, le triticale, hybride résistant au climat et aux sols pauvres, a atteint 137 quintaux à l'hectare et produit 450 tonnes de fourrage, preuve que la science peut faire sauter le plafond des rendements. Parallèlement, des prototypes de moissonneuses locales promettent de réduire des pertes post-récolte estimées à 20 %. Le ministre détaille également une feuille de route ambitieuse : extension des superficies irriguées à 500 000 hectares, rotation des cultures, contrôle strict de la qualité des engrais et création de coopératives de mécanisation. Mais sur le marché mondial, la partie est loin d'être gagnée. L'Algérie vient de sécuriser environ 600 000 tonnes de blé tendre à 254 dollars la tonne coût et fret, selon Reuters, une opération rendue possible par les prix compétitifs du blé argentin. Dans le même temps, les cours européens reculent sur Euronext, pénalisés par la parité euro-dollar et la concurrence des origines mer Noire. Pour Yacine Oualid et ses équipes, l'équation est claire : l'Algérie doit articuler achats stratégiques et transformation interne du secteur agricole. Entre modernisation de la production, valorisation de la recherche scientifique et suivi du marché international, le pays vise un objectif ambitieux : garantir sa souveraineté alimentaire, tout en réduisant sa dépendance extérieure dans un monde céréalier de plus en plus instable.

Installation de la fibre optique

Zerrouki se réunit avec des entrepreneurs du domaine

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki s'est réuni avec des auto-entrepreneurs activant dans le domaine de l'installation de la fibre optique, des instructions ayant été données pour redoubler d'efforts en vue de concrétiser l'objectif "Tout fibre", visant la généralisation du raccordement à la fibre optique d'ici 2027, a indiqué, mardi, un communiqué du ministère.

M. Zerrouki a présidé une rencontre ayant regroupé des propriétaires de petites entreprises et micro-entreprises ainsi que des auto-entrepreneurs activant dans le domaine de l'installation de la fibre optique, représentant les 58 wilayas du pays, en tant qu'échantillon représentatif parmi plus de 4.800 entreprises contractantes avec Algérie Télécom, pré-

cise le communiqué. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de "la volonté du ministre d'être à l'écoute directe des préoccupations des partenaires de terrain et d'échanger les vues autour du plan d'action arrêté pour la prochaine période, en concrétisation de l'objectif "Tout fibre", visant à généraliser le raccordement à la fibre optique et à faire de l'Algérie un pays entièrement connecté à cette technologie d'ici 2027". A ce propos, le ministre a donné des instructions pour "redoubler d'efforts afin d'atteindre cet objectif stratégique", soulignant que l'accélération du rythme des travaux ouvrira de réelles opportunités de création de nouveaux emplois dans ce domaine, tout en rassurant les opérateurs quant à la phase post-généralisation de la fibre optique, à travers "leur orientation

vers les domaines de la maintenance et de la pérennité technique des réseaux". Dans le même sillage, M. Zerrouki a affirmé "la nécessité de mettre en place des mécanismes incitatifs au profit des micro-entreprises et des auto-entrepreneurs", tout en insistant fermement sur "le respect des normes de qualité et de maîtrise dans la prestation de services aux clients d'Algérie Télécom". Il a également donné des instructions concernant "la mise en place, dans les plus brefs délais, d'une plateforme numérique permettant le suivi des projets et la facturation en temps réel, en vue de lever les obstacles administratifs et financiers, ce qui renforcerait l'efficacité de la performance et consacrerait un climat de confiance entre les différentes parties", conclut le communiqué.

Mécanisation agricole

La décision du président de la République contribuera à améliorer le rendement

Des experts économiques ont estimé que la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant création d'un Conseil national de la mécanisation agricole et de coopératives spécialisées dans la location de matériel agricole constitue une étape importante qui contribuera à améliorer le rendement du secteur et à sa modernisation, soulignant qu'il s'agit d'une mesure visant à étendre les surfaces cultivées notamment dans le Sud et les Hauts-Plateaux. Dans ce cadre, l'expert économique, El Houari Tigharsi, a salué la décision du président de la République qui constitue "un pas stratégique" dans le processus de renforcement de la sécurité alimentaire, relevant que la mécanisation représente un facteur essentiel pour

accroître le rendement, maîtriser les coûts, améliorer l'activité agricole, et réduire les pertes en récoltes. Concernant la création d'un conseil national de la mécanisation agricole, le même intervenant a estimé que cette démarche reflète une orientation claire vers l'adoption d'une planification centrale organisé e dans le domaine de la mécanisation au lieu de traitements conjoncturels, ce qui permet d'ajuster les politiques publiques y afférentes et d'assurer leur durabilité. La décision du président de la République traite les dysfonctionnements dans l'accès au matériel agricole, en particulier chez les petits agriculteurs, a-t-il indiqué, considérant que l'adoption de la formule de coopératives et la location du matériel permettent de partager les coûts d'investissement, d'autant

plus que "ce modèle a prouvé son efficacité dans plusieurs pays ayant réussi à augmenter leur productivité agricole". Ces décisions ouvrent des perspectives supplémentaires pour la croissance du secteur et le développement en général, à travers la dynamisation des industries locales du matériel agricole, la création d'un tissu économique rural, l'amélioration des revenus des agriculteurs et la stabilisation de la main-d'œuvre, ainsi que la préparation de l'intégration prochaine de la numérisation agricole, a-t-il soutenu.

De son côté, l'expert économique Abdelkader Slimani a mis en avant l'importance de la décision du président de la République, qu'il a qualifiée d'étape hautement significative dans le processus de réalisation de la sécurité alimentaire, soulignant que l'extension des surfaces cultivées, notamment dans les wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux, requiert la disponibilité du matériel agricole et l'adoption des technologies de pointe.

A ce propos, il a estimé que la création d'un Conseil national de la mécanisation est une décision "charnière" permettant d'opérer la transition vers une agriculture moderne fondée sur la performance et la rentabilité, et d'atteindre des niveaux records de production, soulignant, à cet égard, l'importance de la mise en place de coopératives de location de matériel agricole, l'acquisition de machines et d'équipements modernes nécessitant d'importants moyens financiers. L'intervenant a indiqué que le système coopératif permettra de mutualiser les coûts d'investissement et d'alléger les charges pesant sur les agriculteurs, tout en rationalisant les dépenses et en évitant l'épuisement des ressources, en vue d'orienter les moyens vers l'amélioration de la production plutôt que de les immobiliser dans des équipements utilisés de manière occasionnelle.

Entrepreneuriat féminin

Ouadah préside le lancement du «Défi ANGEM: 1000 femmes/1000 projets»

Le ministre de l'Economie de la croissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, a donné, mardi à Alger, le coup d'envoi officiel du "Défi ANGEM : 1000 femmes/1000 projets", à l'initiative de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), visant l'autonomisation des femmes et le renforcement de leur rôle dans l'économie nationale.

Ce défi prévoit le soutien à l'investissement dans plusieurs domaines, à l'instar de la transformation et la conservation des fruits et légumes ainsi que le conditionnement des produits alimentaires, en raison de leur importance dans la valorisation des ressources locales, le renforcement de la sécurité alimentaire et la création d'emplois. Le ministre a souligné que le lancement de cette initiative contribuera à renforcer la participation des femmes à l'activité économique et à permettre au plus grand nombre d'entre elles de lancer des microprojets rentables. La femme participe également à la préservation du patrimoine traditionnel algérien et au développement des compétences, notamment

dans les domaines artisanal et alimentaire, favorisant ainsi le renforcement des chaînes de valeur et l'accès progressif aux marchés, a-t-il ajouté. Par ailleurs, M. Ouadah a affirmé que son secteur soutient ce type d'initiatives en vue de contribuer à la construction d'une nouvelle économie fondée sur la connaissance et la technologie, au service de la diversification de l'économie nationale et du renforcement de la sécurité alimentaire.

Il a ajouté que son secteur soutient ce type d'initiatives en vue de contribuer à la construction d'une nouvelle économie fondée sur la connaissance et la technologie, au service de la diversification de l'économie nationale et du renforcement de la sécurité alimentaire. Pour sa part, la directrice générale de l'ANGEM, Souad Bendjemil, a affirmé que l'Agence aspire, à travers ce défi, à accompagner et financer pas moins de 1000 femmes à travers les différentes wilayas du pays, en concrétisation du programme du président de la République basé sur la construction d'une économie productive et diversifiée, l'encouragement de l'initiative et l'élargissement de la base

d'activité, notamment par le soutien aux micro-entreprises. Le choix du projet s'inscrit dans une approche basée sur l'autonomisation économique en tant qu'outil de développement durable, a-t-elle souligné, notant que la femme algérienne a prouvé sa capacité à contribuer efficacement au développement et à la création de richesse dès que les conditions de financement et d'accompagnement sont réunies. La responsable a expliqué que l'Agence adopte une approche intégrée qui ne se limite pas au financement, mais inclut l'accompagnement technique, la formation, le réseautage et les mécanismes de commercialisation, en utilisant la numérisation pour renforcer la durabilité des projets et leur compétitivité, soulignant l'importance du projet dans le soutien des secteurs prometteurs, notamment la transformation et la conservation des légumes et des fruits, en sus de l'emballage des produits alimentaires, pour son rôle dans la valorisation des ressources locales et le renforcement de la sécurité alimentaire, ainsi que la création d'emplois.

Au profit des démunis sans couverture sociale Lancement de la carte électronique pour l'accès aux médicaments

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, accompagné de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a présidé, lundi à Alger, la cérémonie de lancement de la carte électronique pour l'accès aux médicaments au profit des démunis sans couverture sociale. Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Saihi a souligné que cette mesure intervient "en application d'une décision souveraine qui reflète une volonté politique claire qui place le citoyen au cœur des politiques publiques et consacre le droit à la santé, aux soins et aux médicaments, en tant que droit garanti par la Constitution". Il a souligné que "l'Algérie, depuis l'investiture du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la magistrature suprême du pays, a connu des réformes sociales profondes et des décisions historiques qui ont réhabilité l'Etat social et mis fin à la logique de l'exclusion et de la marginalisation, à travers la mobilisation de moyens financiers et

humains considérables pour garantir la gratuité des soins, renforcer le système de santé et assurer la prise en charge globale des citoyens sans distinction". Le ministre a affirmé, en outre, que la nouvelle carte "symbolise une politique publique moderne basée sur la numérisation, la transparence et l'égalité des chances et contribuant à l'éradication de la bureaucratie, de manière à préserver la dignité du citoyen et à garantir aux bénéficiaires un accès direct et efficace aux médicaments". Il a également estimé que cette démarche s'inscrit dans le cadre "d'un processus de réformes globales mené par l'Etat en coordination avec les différents secteurs, et visant à renforcer la solidarité nationale, à construire un Etat fort par sa justice, moderne dans ses outils, humain dans ses décisions, et fidèle à ses valeurs nationales et ses principes novembristes". Pour sa part, Mme Mouloudji a mis en avant les efforts du secteur de la solidarité nationale dans la prise en charge des catégories vulnérables et des différents mécanismes mis en place par le minis-

tère pour améliorer le cadre de vie de ces catégories, à l'instar de ceux bénéficiant de la prime forfaitaire de solidarité. Evoquant la nouvelle carte électronique, la ministre a affirmé qu'elle est destinée "aux démunis sans couverture sociale et sans revenus, y compris les malades chroniques et leurs enfants mineurs sous leur tutelle", conformément aux dispositions du décret exécutif N 24-287 du 22 août 2024 fixant les modalités de prise en charge médicale des personnes démunies non assurées socialement et les décisions interministérielles signées entre les secteurs concernés. Cette nouvelle carte électronique permet aux personnes démunies et à leurs enfants mineurs de "bénéficier gratuitement des médicaments prescrits selon la liste arrêtée par décision interministérielle du 13 juillet 2025, auprès des pharmacies conventionnées avec la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), et d'un traitement pour une durée de trois mois pour ceux d'entre eux souffrant de maladies chroniques".

Gendarmerie nationale Saisie d'une quantité de comprimés psychotropes à Laghouat

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Laghouat ont procédé à la saisie de plus de 5000 capsules psychotropes de type Prégabaline 300mg, et à l'arrestation de trois (3) individus, indique mardi un communiqué des mêmes services. «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, sous toutes ses formes, et lors d'une patrouille de contrôle routier effectuée par les éléments de l'Escadron territorial de Sécurité routière de la GN de Laghouat au niveau de la route nationale RN 01 reliant la wilaya de Laghouat à celle de Ghardaïa, un véhicule de tourisme a été intercepté»,

précise la même source. «Après vérification des documents du véhicule et sa fouille minutieuse effectuée avec l'aide d'un duo cynotechnique, 5339 capsules de type Prégabaline 300 mg, soigneusement dissimulées sous le siège avant et dans le système de lave-glace, ont été découvertes», ajoute le communiqué, soulignant que «les suspects ont été immédiatement arrêtés et remis aux éléments de la Brigade de recherche de la Gendarmerie nationale pour la poursuite de l'enquête». L'opération s'est soldée par «l'arrestation de 03 individus âgés entre 20 et 36 ans, dont une femme, et la sai-

sie de 5339 capsules de type Prégabaline 300mg, d'un véhicule de tourisme et de 03 téléphones portables», selon la même source. Après l'achèvement de toutes les procédures légales, des dossiers judiciaires ont été établis à l'encontre des mis en cause, qui seront présentés devant les juridictions compétentes pour «trafic présentant un haut degré de dangerosité et constituant une menace pour la sécurité nationale et la santé publique, ainsi que détention, transport et stockage de substances psychotropes pour la vente dans le cadre d'un groupe criminel organisé», conclut le communiqué.

Trafic de psychotropes Démantèlement d'un réseau et saisie près de 4 000 comprimés à Chlef

Les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de Ben Souana, relevant de la sûreté de la wilaya de Chlef, ont réussi, au cours de la semaine écoulée, à démanteler un réseau criminel organisé spécialisé dans le trafic de substances psychotropes dans la ville de Chlef, suite à l'exploitation d'informations précises et sous la supervision du parquet compétent. Cette opération s'est soldée par l'interpellation de trois (03) suspects, âgés entre 29 et 42 ans. Lors de la perquisition du domicile de l'un des mis en cause, les forces de police ont procédé à la saisie de 3 929 comprimés de prégabaline, ainsi que des armes blanches et deux véhicules de tourisme utilisés dans le cadre de cette activité criminelle. Après l'achèvement de l'ensemble des procédures légales en vigueur, les suspects ont été présentés, dans le cadre d'un dossier pénal, devant les juridictions compétentes près le tribunal de Chlef.

N. Ouadah



Accidents de la route 28 décès et 1376 blessés en une semaine

Vingt-huit personnes sont décédées et 1376 autres ont été blessées dans 1177 accidents de la route survenus entre le 11 et 17 janvier en cours, dans plusieurs wilayas, a indiqué, mardi, un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Mascara avec 3 morts et 9 blessés dans 15 accidents de la route, précise la même source. Concernant les interventions liées aux intoxications au monoxyde de carbone émanant des appareils de chauffage et chauffe-eau, les secours de la Protection civile ont pris en charge 119 personnes incommodées par ce gaz, déplorant, toutefois, le décès de 5 personnes à Sétif, Tissemsilt, Bordj Bou Arreridj, Tiaret et Tébessa, note le bilan. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont effectué 882 interventions pour l'extinction de 506 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (60 incendies), Blida (44) et Tipaza (28).

Blanchiment d'argent Démantèlement d'un réseau criminel et saisie de plus de 10 millions DA à Tissemsilt

Les services de la Sûreté de wilaya de Tissemsilt ont réussi à démanteler un réseau criminel spécialisé dans le blanchiment d'argent et à saisir une somme d'argent estimée à plus de 10 millions de dinars, a indiqué, mardi, un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya. Selon la même source, dans le cadre de la poursuite des efforts déployés par les services opérationnels de la Sûreté de wilaya dans la lutte contre toutes les formes de criminalité, notamment le crime organisé, la brigade de lutte contre les crimes économiques et financiers, relevant du service de wilaya de la police judiciaire, a procédé au démantèlement d'un réseau criminel composé de deux individus, impliqués dans une affaire de blanchiment d'argent, à travers la détention de produits de tabac de fabrication locale et étrangère sans factures et fraude fiscale. L'opération s'est soldée par la saisie de 22.050 unités de produits de tabac, d'une somme d'argent de 10.590.000 DA, d'un autre montant estimé à 3.235 euros, ainsi que de deux véhicules, a ajouté le même communiqué.

Sûreté de wilaya de Saïda Un réseau activant dans le trafic de drogue et de psychotropes démantelé

La brigade de recherche et d'intervention relevant du service de wilaya de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Saïda a réussi à démanteler un réseau criminel composé de sept individus, avec la saisie de 379 grammes de drogue dure (cocaïne) et 4.893 comprimés de psychotropes, a indiqué mardi un communiqué de ce corps de sécurité. Selon la même source, l'opération a été menée au début de la semaine en cours, suite à l'exploitation minutieuse d'informations de terrain. Elle a permis de démanteler ce réseau criminel, qui opérait à travers le territoire de la wilaya de Saïda et les wilayas limitrophes, dans le but de commettre le crime de trafic international de drogues dures. L'opération a également permis la saisie d'une somme d'argent provenant des activités criminelles, estimée à 600.000 dinars, ainsi que la saisie de cinq véhicules de tourisme, 379 grammes de cocaïne et 4.893 comprimés de psychotropes de type «ecstasy». Les procédures judiciaires nécessaires ont été engagées à l'encontre de l'ensemble des suspects, âgés de 27 à 60 ans, qui ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Saïda pour le crime de trafic international de drogues dures.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME, DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION
IMMOBILIERE DE LA WILAYA DE MASCARA
N° Identification Fiscale 099829066206233

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : 02/2026

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Mascara sise à Rue Sidi Kada Belmokhtar Zone 8- Wilaya de Mascara, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour le Projet du Cahier des Charges portant la réalisation des 20 + 50 Logements Promotionnels Aides + 18 Logements Promotionnels Libres avec VRD à Chriss En Lot Unique.

- BLOC ANGLE A1 : 24 Logements promotionnels aides.
- BLOC ANGLE A2 : 22 Logements promotionnels aides.
- BLOC barre b1 : 24 Logements promotionnels aides.
- BLOC barre b2 : 18 Logements promotionnels libres.

PROGRAMME : 50 LPA ANNEE 2022 PROGRAMME 20 LPA : 2^{ème} TRANCHE 2024

✓ Capacité professionnelles :

Les entreprises ou groupement d'entreprises disposant de la catégorie QUATRE (04) ou plus : activités principales ou secondaires (bâtiment)

✓ Capacité financières :

Ayant un chiffre d'affaires moyen des trois meilleurs des 05 dernières années égales ou supérieures à 20 000 000.00 DA ou ayant déjà réalisé au moins un projet classé à la catégorie « B » ou déjà réalisé 40 logement et plus en lot unique.

Le montant minimum du chiffre d'affaires, le nombre de bilans et l'absence de références similaires ne doivent pas être des motifs pour rejeter les candidatures des petites et moyennes entreprises, telles que définies par la législation et la réglementation en vigueur, nouvellement créées, sauf si l'objet et la nature du marché l'exigent.

NB : les soumissionnaires peuvent examiner et retirer le cahier des charges gratuitement du site agréé par le ministère des finances.

www.marchés-publics.gov.dz.

Les offres, accompagnées obligatoirement des pièces et documents et en cours de validité, tels qu'exigé par le cahier des charges, (Instructions aux soumissionnaires) doivent être présentées dans trois (03) enveloppes distinctes :

- Une 1^{ère} enveloppe pour le dossier de candidature » avec l'ensemble des documents exigés dans le présent cahier des charges - Instructions aux soumissionnaires.
- Une 2^{ème} enveloppe pour « l'offre technique » ; avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.
- Une 3^{ème} enveloppe pour « l'offre financière » ; avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.

A MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERALE DE L'OFFICE DE PROMOTION
ET DE GESTION IMMOBILIERE DE MASCARA

« SOUMISSION A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°:02/2026

Projet de Cahier des Charges Portant la réalisation des 20 + 50 Logements Promotionnels Aides + 18 Logements Promotionnels Libres Avec VRD à Chriss En Lot Unique.

- BLOC ANGLE A1 : 24 Logements promotionnels aides.
- BLOC ANGLE A2 : 22 Logements promotionnels aides.
- BLOC barre b1 : 24 Logements promotionnels aides.
- BLOC barre b2 : 18 Logements promotionnels libres.

PROGRAMME : 50 LPA : ANNEE 2022. PROGRAMME 20 LPA : 2^{ème} TRANCHE 2024

La date de dépôt des offres est fixée au 10^{ème} jour avant 13 heure, à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.

L'ouverture des plis est prévue le même jour de dépôt des offres à 13 heures. Cet avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires d'y assister.

Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de Week-end celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires auprès du siège de la direction de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Mascara.

Le soumissionnaire reste engagé par ses offres pendant la période de préparation des offres augmentée de quatre-vingt-dix jours (90).

LE DIRECTEUR GENERAL

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TISSEMSILT
DIRECTION DE L'EDUCATION

ADRESSE : RUE ROUTE DE L'HOPITAL TISSEMSILT
N° : 548 /S.P.S/D.6/2025

Identification fiscale n° 099138019001037
Tissemsilt Le : 2025/12/30

Avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de
capacités minimales N° : 23 /2025

La direction de l'Education de la wilaya de Tissemsilt, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales pour « Acquisition des équipements scolaires au profit d'un collège type 06 au niveau du site des 1184 LLV à la commune de tissemsilt, wilaya de tissemsilt (Cites d'habitat-intégrées 2023) », En :

• Lot N°06 : Acquisition et installation d'un groupe électrogène.

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges, à l'adresse suivante : « DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA WILAYA DE TISSEMSILT » *Service de programmation et suivi*

* Seuls les candidats répondants aux critères d'éligibilités suivants présentes leurs offres .

- Capacités professionnelles : Tous les soumissionnaires fabricant ou fournisseur spécialisés selon le lot disposant d'un registre de commerce.
- Capacités financières: Moyenne des CA (chiffre d'affaire) des bilans des trois dernières années supérieur ou égale à Un million de dinars * 1 000 000,00 DA*.
- Capacités techniques : Le soumissionnaire doit joindre des attestations de bonne exécution pour des projets similaire au lot considéré exécutés délivrés par le maître de l'ouvrage comme suit :
- - UN (01) Attestation de bonne exécution pour des projets similaire.

A : DOSSIER DE CANDIDATURE

(Le dossier de candidature contient de:

- 1-La déclaration de candidature remplie et signée, cachetée et datée par le soumissionnaire.
- 2-La déclaration de probité remplie et signée, cachetée et datée par le soumissionnaire
- 3-Copie des statuts pour les sociétés
- 4-Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- 5- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats :
Professionnelles : Liste des moyens humains justifiée par le nombre de salaires mentionné sur la mise à jour CNAS et CASNOS en cours de validité signée, cachetée et datée par le soumissionnaire.
Financières : Copie des Bilan comptable des trois (03) dernières années portant accusé de dépôt auprès des services des impôts
Techniques : Références professionnelles des prestations similaires (Attestations de bonne exécution originales ou des copies)
- 6-Copie de l'extrait du registre de commerce électronique
- 7- Les références bancaires (Solvabilité)
- 8- Instruction aux soumissionnaires, CCAG et le CPS signé et paraphée.
- 9- Carte d'immatriculation fiscale
- 10- Extrait de rôle néant ou échéancier.
- 11-Copie d'attestations de dépôt légal des comptes sociaux au niveau du centre national du registre de commerce pour les sociétés commerciales en cours de validité (à défaut l'offre du soumissionnaire sera rejetée).

B : OFFRE TECHNIQUE

- 1-La déclaration à souscrire remplie et signée, cachetée et datée par le soumissionnaire.
- 2-Un engagement qui précise les délais de garantie pour chaque lot signée, cachetée et datée par le soumissionnaire.
- 3- Un engagement qui précise les délais de livraison pour chaque lot signée, cachetée et datée par le soumissionnaire.
- 4- Une fiche technique de l'équipement signée, cachetée et datée par le soumissionnaire
- 5-Le cahier des charges doit porter à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté ».
- 6-Un mémoire technique justificatif.

C : OFFRE FINANCIÈRE

- La lettre de soumission remplie et signée, cachetée et datée par le soumissionnaire (selon modèle ci-joint).
- Le bordereau des prix unitaires remplie et signée, cachetée et datée par le soumissionnaire
- Le devis quantitatif et estimatif remplie et signée, cachetée et datée par le soumissionnaire
- Attestation justifiant l'origine du produit lorsqu'il s'agit d'un article de production nationale délivrée par les services du commerce (chambre de commerce).
- * Les dossiers des candidatures, les offres techniques et les offres financières seront fermées et cachetées séparément dans trois enveloppes internes et intégrées dans l'enveloppe extérieure.
- L'enveloppe extérieure doit être anonyme et ne doit comporter que la mention suivante :

DIRECTION DE L'EDUCATION DE TISSEMSILT
A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES
Avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales N° : 23 / 2025

(Acquisition des équipements scolaires au profit d'un collège type 06 au niveau du site des 1184 LLV à la commune de tissemsilt, wilaya de tissemsilt *Cites d'habitat intégrées 2023*)

La date limite de dépôt des offres est fixée à quinzisième (15) jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offre, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

* L'ouverture des plis (dossier de candidature, offres techniques et financières) se fera en séance publique le dernier jour ouvrable correspondant à la date limite de dépôt des offres à 14 heures 00 minutes, au siège de la direction de l'éducation de la wilaya de Tissemsilt.

* Les offres seront valables pendant trois (03) mois après la date limite de remise des offres.

LE DIRECTEUR

A l'approche du mois de Ramadhan

Hausse inquiétante des prix des fruits et légumes

Par Youcef Chaïbi

A l'approche du mois sacré de Ramadhan, les prix des fruits et légumes connaissent une hausse sensible dans plusieurs marchés de la ville, suscitant l'inquiétude des ménages. Sur les étals de la Bastille, de la Ville Nouvelle, des Mimosas ou encore du marché Boulanger, les consommateurs constatent des tarifs en nette augmentation, rendant l'accès aux produits de première nécessité de plus en plus difficile pour les familles à revenus modestes. À quelques semaines du mois sacré de Ramadhan, la hausse des prix des fruits et légumes refait surface, suscitant de vives inquiétudes chez les consommateurs. Dans les marchés de la ville, les ménages constatent, jour après jour, une augmentation progressive des tarifs, notamment sur les produits de large consommation, indispensables à la préparation des repas quotidiens. La pomme de terre, aliment de base par excellence sur les

tables algériennes, se vend actuellement entre 70 et 80 dinars le kilogramme. Un prix jugé élevé par de nombreux citoyens, surtout au regard de la production nationale annoncée comme suffisante. La tomate, autre produit incontournable, s'affiche à 100 dinars le kilogramme, tandis que la carotte se maintient au même niveau. La courgette, quant à elle, atteint 150 dinars, un seuil difficilement accessible pour les familles aux revenus modestes. La situation est encore plus préoccupante pour certains légumes verts. Les haricots verts connaissent une flambée spectaculaire, avec un prix avoisinant les 350 dinars le kilogramme, les plaçant hors de portée d'une large frange de la population. Une hausse qui s'explique, selon certains commerçants, par les coûts de production, le transport, ainsi que la multiplicité des intermédiaires entre le producteur et le consommateur. Face à cette réalité, de nombreux citoyens expriment leur crainte de voir les prix continuer à grimper à

mesure que le mois de Ramadhan approche, période traditionnellement marquée par une forte demande. Beaucoup appellent à un renforcement des mécanismes de contrôle, à une régulation plus stricte des marchés et à une intervention efficace des pouvoirs publics afin de limiter la spéculation et protéger le pouvoir d'achat. Dans ce contexte, l'enjeu reste de garantir la disponibilité des produits à des prix raisonnables, afin de permettre aux familles de traverser le mois de jeûne dans des conditions décentes, loin de la pression financière qui s'accroît chaque année à la veille de Ramadhan. Face à cette hausse continue, les consommateurs espèrent une intervention rapide des autorités pour réguler les prix et garantir l'accès aux produits de première nécessité. Sans mesures concrètes, la pression sur le budget des familles risque de s'accroître, mettant en lumière l'importance d'une surveillance stricte des marchés à l'approche du mois sacré.

Traversées clandestines par mer

Un réseau de 15 personnes tombe à Oran

Les services de la Sûreté nationale ont démantelé à Oran un réseau criminel organisé spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines par mer et procédé à l'arrestation de 15 personnes impliquées dans ces activités, a indiqué lundi un communiqué la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Selon le communiqué de la DGSN, l'opération a été menée par la Brigade régionale de lutte contre le crime organisé (SRLCO) d'Oran à l'issue d'enquêtes de terrain approfondies ayant duré plusieurs mois. Ces investigations ont permis de mettre au jour une structure criminelle active dans l'ouest du pays, chargée de planifier et d'organiser des départs illégaux par voie maritime depuis les côtes occidentales, en échange de sommes d'argent. L'intervention, réalisée la semaine dernière sous la supervision du parquet compétent,



a abouti au démantèlement du réseau et à l'interpellation de quinze organisateurs principaux. Elle a également permis la saisie de 1 540 capsules de psychotropes de type Prégabaline en possession de l'un des suspects. Toujours selon la même source, les forces de sécurité ont récupéré six embarcations équi-

pées de moteurs et de matériel maritime, ainsi que onze véhicules de différents types et deux motos utilisés dans la commission des faits. Une somme estimée à 281 millions de centimes en monnaie nationale et 3 340 euros, provenant des revenus illicites de cette activité, a également été saisie.

Projet de parc d'attractions «Habibas Land»

Des instructions pour accélérer les travaux

Le wali d'Oran, a présidé une réunion, mardi dernier, concernant le projet de parc d'attractions «Habibas Land» sur l'avenue du Millénaire. Étaient présents: le directeur de l'administration locale, le directeur régional des biens de l'État, le directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, le directeur de l'établissement public du parc d'attractions, le maire d'Oran, la délégation de la société chinoise «Gaya», le directeur des biens de l'État Est, le directeur du cadastre et du registre foncier Ouest, le directeur de l'industrie et le directeur par intérim de l'environnement. Le wali a assisté à la présentation du projet et a donné des instructions pour finaliser les démarches relatives au permis de construire, après avoir apporté



des modifications aux conditions générales. Il a également insisté sur la nécessité de prendre en compte la vocation récréative du projet. Ce projet de parc d'attractions, fruit d'un partenariat sino-algérien, comprend

un centre de loisirs, un parking à étages et des jeux pour tous les âges. Il se compose de trois phases, dont la première, incluant le parking, le centre de loisirs et les jeux, sera bientôt achevée.

Trafic de drogue

Démantèlement de plusieurs réseaux à Oran et Maghnia

Les interventions des services de la gendarmerie nationale ont permis le démantèlement de plusieurs réseaux criminels activant dans le commerce illicite de stupéfiants, avec à la clé l'interpellation de plusieurs individus et la saisie d'importantes quantités de drogue, selon un communiqué de la Gendarmerie nationale. À Oran, les unités du groupement territorial de la Gendarmerie nationale ont conduit plusieurs opérations distinctes à travers différents quartiers de la wilaya, à l'issue desquelles huit personnes impliquées dans la commercialisation de drogues et de psychotropes ont été arrêtées. Ces actions, fruit d'un travail de terrain minutieux appuyé par des investigations approfondies et une exploitation rigoureuse du renseignement, ont permis la saisie de 3 kilogrammes de kif traité et de 8 600 capsules de psychotropes de différentes natures. Les gendarmes ont également récupéré une somme de 288 millions de centimes, provenant des revenus du trafic, deux véhicules de tourisme, des armes blanches ainsi que des téléphones portables utilisés dans ces activités criminelles. A Maghnia, les éléments de la Gendarmerie nationale, agissant en coordination entre les unités relevant de la compagnie territoriale, ont mis fin aux agissements d'un réseau spécialisé dans le trafic de drogue. Exploitant des informations précises, la brigade de recherches a mis en place un dispositif sécuritaire renforcé avec l'appui du binôme cynotechnique. Après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales et l'obtention d'une autorisation de perquisition, la fouille du domicile du principal suspect a permis la saisie d'une importante quantité de kif traité, estimée à 43,800 kilogrammes, soigneusement dissimulée à l'intérieur de l'habitation. L'enquête a également permis d'identifier un second individu impliqué, toujours en fuite. À l'issue des procédures légales en vigueur, les mis en cause interpellés à Oran et à Maghnia ont été présentés devant les juridictions compétentes.

Bilan annuel protection civile 2.531 accidents de la route en 2025

Avant-hier en soirée, la cellule de communication de la Direction de la protection civile d'Oran, a publié son bilan d'activité des 12 mois de l'année 2025. Un bilan lourd en matière d'accident de la circulation. Pas moins de 2531 accidents corporels, ont été enregistrés sur l'ensemble des 26 communes de la wilaya d'Oran. Ce nombre a fait 2803 blessés et 67 morts. Quant aux victimes décédées, leur nombre peut augmenter après les évacuations vers les services des urgences. Au sujet des sauvetages, la direction de la protection civile de la wilaya d'Oran, compte 15.368 interventions dont 15034 victimes ont été secourues et 78 sont mortes. Le nombre des différents incendies s'est élevé à 6373 faisant 91 victimes dont 04 ont perdu la vie. Ce bilan fait ressortir aussi 12224 différentes opérations qui ont fait 30 blessés et 213 décès. Parmi les interventions les plus enregistrées chez les secouristes de la protection civile, on retrouve les accidents de la route en premier lieu, les incendies, les intoxications au monoxyde de carbone, les chutes des bâtiments, en particulier ceux en voie de réalisation.

A.Kader

Zebboudj (Chlef)
**Décès tragique
d'une fillette de 12 ans
emportée par les crues**

Une fillette âgée de 12 ans est décédée par noyade, mardi 20 janvier 2026, après avoir été emportée par les eaux d'un oued secondaire relevant de l'oued Sidi Othmane, sur le territoire de la commune de Zebboudja, alors qu'elle regagnait son domicile après la fin de la journée scolaire. Selon les informations communiquées, les équipes de la protection civile sont intervenues immédiatement après avoir été alertées à 18 h 11, se rendant sur les lieux de l'incident afin de procéder aux opérations de recherche et de secours. La victime a été repêchée puis transférée vers la morgue de la commune, après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales en vigueur par les autorités compétentes. Une enquête a été ouverte afin de déterminer les circonstances exactes de ce drame, survenu dans un contexte marqué par les crues des oueds consécutives aux conditions météorologiques enregistrées dans la région. En cette douloureuse circonstance, la rédaction présente ses sincères condoléances à la famille de la victime et partage sa profonde compassion, priant Dieu d'accorder à la défunte Sa sainte miséricorde et d'inspirer à ses proches patience et réconfort.

N. Ouadah

**Formation professionnelle à Tlemcen
Cinq nouvelles spécialités
pour la prochaine rentrée**

La Direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Tlemcen a annoncé l'ouverture de cinq nouvelles spécialités à l'occasion de la prochaine rentrée de la formation professionnelle (session de février 2026). Selon la même source, les nouvelles spécialités concernent la production mécanique option fabrication, la maintenance industrielle dans les constructions mécaniques et l'industrie sidérurgique, la mécatronique automobile, la fabrication de fromages et la vente de fleurs. Trois de ces spécialités seront ouvertes au niveau de l'Institut national spécialisé de la formation professionnelle de Maghnia, une spécialité au centre de formation professionnelle pour garçons de la commune d'Ouled Mimoun et une autre au centre de formation professionnelle de la commune de Fellaoucene, destiné aux détenus des établissements pénitentiaires, a-t-on souligné. Par ailleurs, 7.545 nouvelles places pédagogiques ont été mises à disposition pour la prochaine rentrée professionnelle, réparties sur deux niveaux de formation: l'un sanctionné par un diplôme d'Etat et l'autre par un certificat de qualification. Dans le but de rapprocher la formation des zones enclavées, 21 antennes déléguées ont été ouvertes, offrant 485 postes de formation aux stagiaires de ces régions, selon la même source. Des journées d'information et de sensibilisation ont également été programmées à travers les communes et les établissements pénitentiaires, ainsi que sur les ondes de Radio Tlemcen, afin de faire connaître l'importance de la formation professionnelle et les différentes spécialités proposées par le secteur.

Prévention des accidents de la route

Lancement d'une campagne de sensibilisation à Saïda

La Délégation de wilaya de la sécurité routière de Saïda a lancé, lundi, une campagne de sensibilisation destinée aux usagers de la route, en vue de prévenir les accidents de la circulation, a-t-on appris auprès des organisateurs. Le délégué de la wilaya de cette instance, Mohamed Miloudi, a précisé que cette initiative vise à sensibiliser les conducteurs aux conséquences des accidents de la route et à leur fournir les orientations et les conseils nécessaires pour les éviter, notamment durant la période des perturbations climatiques, tout en renforçant la culture de la sécurité routière. Cette campagne de sensibilisation, qui se poursuivra tout au long de la saison hivernale, cible plusieurs points de la wilaya, notamment la route nationale (RN) 92 reliant les wilayas de Saïda et Sidi Bel-Abbes (commune de Youb), la RN 94 entre les wilayas de Saïda et Tiaret (commune d'El-Hessasna), ainsi que la RN 6 reliant les wilayas de Saïda et Mascara (commune d'Ouled-Khaled). A cette occasion, la délégation insiste auprès des conducteurs sur la nécessité de respecter les règles de conduite responsable et de procéder au contrôle périodique des véhicules. Des dépliants et des brochures de sensibilisation sont également distribués, a-t-on indiqué de même source.

Sidi Bel Abbès

La Radio de la Mekerra passe au «24h/24»

Par Mohamed Nouar

Marquant un tournant décisif dans son histoire, la station de radio locale de Sidi Bel Abbès a officialisé, ce mardi, le passage à une diffusion continue. Entre modernisation technique et enrichissement éditorial, ce saut qualitatif consacre l'institution comme un pilier incontournable de l'information en temps réel au sein de la "Mekerra". L'annonce a été faite en grande pompe par le Directeur Général de la Radio Nationale, M. Adel Salakdj, accompagné des autorités de la wilaya. Ce passage au flux ininterrompu n'est pas qu'un simple ajustement de grille ; il s'agit d'une réponse structurelle aux exigences croissantes d'un public hyper-connecté. Désormais, la station ne dort plus. Cette extension horaire permet de garantir une couverture exhaustive de l'actualité locale, régionale et nationale, tout en renforçant le lien social avec les citoyens, quelle que soit l'heure du jour ou de la nuit. La grande innovation de cette transition réside dans l'intégration du live streaming vidéo. En s'appuyant sur des protocoles de diffusion de pointe, la radio franchit la frontière du son pour devenir un média hybride. Ainsi, grâce aux protocoles RTMP et HLS, les programmes sont accessibles instantanément



sur Internet, sans téléchargement préalable, le son s'accompagne de l'image, offrant une expérience immersive aux internautes. Pour se faire, les nouveaux locaux, inaugurés en 2023 sur une superficie de 2000 m², abritent des studios dotés du système numérique NETIA et d'équipements Wave Complex Hall (CDM), assurant une fidélité sonore aux standards internationaux. L'occupation de l'espace nocturne et l'élargissement des tranches horaires ont permis d'enrichir considérablement l'offre éditoriale. La nouvelle grille fait la part belle à la diversité d'un focus sur les enjeux locaux et l'économie de la région notamment des émissions dédiées à l'histoire nationale et au patrimoine, des créneaux dynamiques

pour capter les nouvelles générations, le maintien d'un dernier journal complet à 22 heures assure une synthèse exhaustive de la journée avant le basculement nocturne. Le chemin parcouru depuis l'ouverture de la station en 2004 est impressionnant. D'une diffusion pionnière de quatre heures par jour, la station est passée à treize heures, avant d'atteindre aujourd'hui la continuité totale. Avec un effectif de 38 professionnels dévoués et un siège moderne comprenant un amphithéâtre de 150 places et des salles de conférence, la Radio de Sidi Bel Abbès s'impose désormais comme un centre de rayonnement culturel et médiatique majeur pour toute la région ouest.

Sidi Bel-Abbès

Remise de dix actes de concession

Par Mohamed Nouar

Dans une démarche alliant rigueur administrative et ambition de croissance, la wilaya de Sidi Bel-Abbès vient de franchir une étape décisive dans sa mue industrielle. La remise symbolique de dix actes de concession, marque non seulement un soutien à l'entrepreneuriat local, mais dessine surtout les contours d'un écosystème économique axé sur la productivité et la pérennité. L'attribution de ces fonciers ne doit pas être perçue comme un simple acte administratif mais comme la concrétisation d'une doctrine d'Etat visant à substituer la rente par une économie de production réelle. La cérémonie, présidée par le premier responsable de l'exécutif de la wilaya: Kamel Hadji, a mis en lumière une diversification stratégique de l'agro-industrie au recyclage, en passant par les mines et la santé. Ces projets qui s'étendent sur une assiette foncière de 13 hectares, portent en eux une promesse sociale

forte avec la création prévue de 509 emplois directs. Au-delà du chiffre, c'est la densité technologique et la valeur ajoutée de ces futures unités qui sont attendues pour fertiliser le tissu industriel de la Mekerra. Le bilan présenté par les autorités locales témoigne d'une gestion plus sélective et performante du foncier, à savoir entre 2023 et 2025, 153 projets ont été actés pour un investissement global de 44,9 milliards de DA, préfigurant une mutation profonde du paysage économique régional, fidèle au principe de «la terre à ceux qui la valorisent», l'administration a procédé à l'annulation de 19 projets défaillants en 2025. Cette récupération de 13,5 hectares illustre une volonté de rompre avec les pratiques de rétention foncière, la transformation de 31 autorisations exceptionnelles en titres définitifs confirme que l'accompagnement de l'Etat va de pair avec une exigence de confort

mité aux normes légales. Dans son allocation, le wali de Sidi Bel-Abbès a insisté sur l'impératif de la concrétisation. Pour l'autorité publique, le contrat de concession n'est pas une fin en soi, mais le début d'une course contre la montre pour la mise en exploitation. En appelant à la levée des pesanteurs bureaucratiques, le wali réitère la mission de l'Etat, celle d'un facilitateur et d'un partenaire stratégique «L'investissement ne se mesure pas au nombre de dossiers approuvés, mais à la réalité des infrastructures sur le terrain et à leur capacité à absorber le chômage, tout en générant de la richesse locale». Alors que 2026 s'annonce comme une année de consolidation, Sidi Bel-Abbès se positionne désormais comme un pôle de compétitivité attractif où la transparence de l'Agence de promotion de l'investissement devient le moteur d'une croissance inclusive et durable.

Nâama

Démantèlement d'un réseau spécialisé dans le trafic de drogue

Les services de la Sûreté de la wilaya de Nâama ont réussi, récemment, à démanteler un réseau criminel spécialisé dans la commercialisation de substances psychotropes et à saisir 5.430 capsules de psychotropes, a indiqué, dimanche, un communiqué de la cellule de communication de ce corps sécuritaire. La même source précise que l'opération, menée par la Brigade de recherche et d'intervention (BRI), relevant du service de wilaya de la police judiciaire de Nâama, est intervenue à la suite de l'exploitation d'informations parvenues à cette brigade, faisant état d'une activité suspecte d'un groupe de personnes impliquées dans le trafic de

substances psychotropes au niveau de la ville de Mecheria (Nâama). En coordination avec le parquet territorialement compétent, les éléments de cette brigade ont élaboré un plan opérationnel rigoureux basé sur la surveillance des déplacements des suspects, ce qui a permis l'arrestation de quatre individus appartenant à ce réseau, dont une personne recherchée par la justice. En plus de la quantité de psychotropes précitée, une somme de 86.000 dinars provenant des revenus de ce trafic a été saisie, ainsi que deux véhicules utilisés pour le transport et la commercialisation de ces poisons, a ajouté le communiqué.

Médéa

Mise en œuvre du dispositif de distribution de son aux éleveurs

Le dispositif de distribution de son au profit des éleveurs de bétail a été mis en œuvre au niveau de la wilaya de Médéa en vue de garantir un meilleur encadrement de l'approvisionnement en aliment de bétail, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction des services agricoles (DSA). Initié en application de la circulaire du 16 décembre dernier émise par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche relative à l'organisation de l'approvisionnement des éleveurs en son, ce dispositif est appelé à faciliter l'accès des éleveurs à ce produit et éviter tout dysfonctionnement dans la chaîne de distribution de cet aliment pour bétail, a fait savoir, le directeur des services agricoles, Mahieddine Belhimeur. Des quotas sont fixés pour chacun des intervenant dans l'opération de distribution du son, en l'occurrence l'Office national des aliments de bétail (ONAB), qui a droit à 30% de la quantité de son produite localement, 30% également pour les unités de transformation d'aliment de bétail, et 40% du quota est réservé aux coopératives d'éleveurs, a-t-il détaillé. La production locale du son est estimée à 24970 quintaux, issue de quatre minoteries,



l'une publique relevant du groupe AGRODIV, et les trois autres sont de statut privé. La quantité de son destiné, dans le cadre de ce dispositif, aux coopératives d'éleveurs est de 9988 quintaux par mois, équivalent au quota de 40% qui leur est consacré, l'ONAB dispose d'une quantité mensuelle de 7491 quintaux, soit 30% du quota, et une quantité similaire est réservée aux unités de transformation d'aliment de bétail, a indiqué M. Belhimeur. Le nombre d'éleveurs de cheptel bovin, ovin et caprin concernés par ce dispositif est de 2335 éleveurs, pour un cheptel composé de 286436 têtes, dont 239797 ovins, a-

t-il ajouté. Pour bénéficier de ce produit, les agriculteurs ou éleveurs doivent disposer d'une carte professionnelle et présenter une fiche signalétique incluant la consistance du cheptel et le type d'activité exercé, a-t-il noté. Une commission de wilaya chargée du suivi et du contrôle de l'opération de distribution de ce produit a été installée dans le cadre de ce dispositif pour veiller à son application et s'assurer que les quantités de son disponibles localement parviennent aux adhérents à ce dispositif et au prix fixé de vente officielle, a souligné le directeur des services agricoles.

Alors que Sonelgaz intensifie ses campagnes de sensibilisation à Bejaïa

Deux jeunes succombent au monoxyde de carbone

Par Hocine Smaïli

Le monoxyde de carbone continue de tuer. Les dernières victimes en date sont deux jeunes qui ont perdu la vie avant-hier dans le village de Tiouririne, relevant de la commune d'Ouzellaguen, à la suite d'une intoxication provoquée par les émanations d'un appareil de chauffage. Selon les services de la Protection civile de la wilaya de Béjaïa, le drame s'est produit à l'intérieur d'un domicile, où une fuite de gaz provenant d'un appareil de chauffage est à l'origine du décès des deux victimes. Les corps ont été découverts vers 6h48 dans la matinée, puis transférés à l'hôpital Akloul Ali d'Akbou. Face à ce nouveau drame, la Protection civile a renouvelé son appel à la vigilance, invitant les citoyens à contrôler régulièrement leurs installations de chauffage et à veiller à une ventilation suffisante des habitations, pour prévenir toute accumulation de gaz non brûlés, hautement toxiques et souvent mortels. Par ailleurs, Sonelgaz-Distribution de Béjaïa intensifie ses actions de sensibilisation contre ce « tueur silencieux ». L'entreprise rappelle que la non-conformité des appareils à gaz et des installations intérieures demeure l'une des principales causes des accidents mortels enregistrés. Le monoxyde de carbone, gaz inodore, incolore et sans saveur, continue de provoquer des intoxications graves, parfois fatales, généralement liées à une mauvaise utilisation ou à un défaut d'entretien des appareils fonctionnant au gaz. Dans ce cadre, la direction de distribution de Sonelgaz à Béjaïa multiplie les actions de préven-

tion en direction de toutes les catégories de la société — écoliers, universitaires, centres de formation, mosquées — à travers des campagnes médiatiques, des opérations de proximité et des actions d'affichage. L'objectif est de renforcer la culture de prévention et d'appeler à la responsabilité collective pour garantir la sécurité des foyers. Parmi les principales causes relevées lors des opérations de sensibilisation, notamment à l'occasion des campagnes de porte-à-porte, figurent les modifications apportées aux installations intérieures après le passage des agents de Sonelgaz, rendant celles-ci non conformes, l'utilisation d'appareils à gaz ne répondant pas aux normes de sécurité en vigueur, ainsi que l'absence d'entretien régulier, pourtant indispensable et devant être effectué au minimum

une fois par an. Plusieurs mesures de prévention essentielles sont ainsi rappelées : faire vérifier et entretenir régulièrement tous les appareils à gaz (chauffe-eau, chaudières, cuisinières) par un professionnel qualifié ; assurer une bonne ventilation des logements en ne bouchant jamais les grilles d'aération et en aérant quotidiennement les pièces; contrôler l'état des conduits d'évacuation des gaz brûlés et s'assurer qu'ils ne sont ni obstrués ni détériorés ; ne jamais utiliser de barbecue ou de charbon de bois dans un espace clos ou mal ventilé. En somme, la prévention contre le monoxyde de carbone relève d'une responsabilité collective. Le respect strict des règles de sécurité reste indispensable pour protéger les vies humaines et réduire les accidents liés à ce gaz silencieux.

Tipasa

Installation d'une cellule de crise pour faire face aux intempéries

Le wali de Tipasa, Mohamed Amine Benchaoulia, a supervisé, mardi en fin de journée, l'installation d'une cellule de crise à titre préventif pour faire face aux perturbations météorologiques affectant la wilaya, a indiqué un communiqué des services de la wilaya. Cette décision s'inscrit dans le cadre du suivi permanent de la situation météorologique et de la garantie d'un maximum de sécurité pour les citoyens à travers l'ensemble des communes. La cellule de crise est chargée de suivre les effets des aléas climatiques et d'y faire face, selon le même communiqué. A ce titre, le wali a ordonné la mise en alerte permanente de l'ensemble des services concernés au niveau des communes, des daïras et des directions

exécutives, en vue d'assurer une intervention rapide et efficace, avec la mobilisation de tous les moyens matériels et humains nécessaires pour protéger les personnes et les biens. Il a également été décidé d'activer le plan d'organisation des secours (ORSEC) de la wilaya et de désigner des points d'appui stratégiques pour le positionnement des moyens d'intervention, garantissant une réponse rapide aux situations d'urgence. Les citoyens ont été invités, en outre, à faire preuve de la plus grande vigilance, à limiter leurs déplacements aux cas de stricte nécessité, à éviter les lits d'oueds, les pentes et les zones exposées aux inondations, et à signaler immédiatement tout danger via les numéros d'urgence de la Protection civile

(1021), de la Sûreté nationale (1548) et de la Gendarmerie nationale (1055). Pour rappel, les services météorologiques ont émis un bulletin météorologique spécial (BMS) de niveau trois (rouge) concernant, outre Tipasa, les wilayas de Blida, Aïn Defla, Chlef et Tissemsilt, valable de midi jusqu'à 21h00 de ce mardi. Par ailleurs, les équipes techniques de plusieurs organismes et institutions, notamment Sonelgaz, la Société des eaux et de l'assainissement (SEAAL), les directions de l'hydraulique, des travaux publics et les collectivités locales, ainsi que les éléments de la Protection civile, des services de sécurité et de la Gendarmerie nationale, ont été mobilisées depuis la matinée pour faire face à toute situation d'urgence.

Ecole nationale des techniciens de l'aéronautique de Blida

Visite guidée au profit des médias

Le Commandement des Forces aériennes a organisé, mardi, une visite guidée à l'Ecole nationale des techniciens de l'aéronautique " Chahid Mohamed Benkert ", relevant de la 1re Région militaire à Blida, au profit de représentants des médias nationaux. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le commandant-Air de la 1re région militaire, qui, dans son allocution de bienvenue au nom du commandant des Forces aériennes, a invité les médias à "découvrir de près le niveau d'expertise et de compétence des personnels de cette école". Il a ajouté que cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan général de communication de l'Armée nationale populaire (ANP) pour la saison en cours, visant à renforcer le rapprochement entre l'institution militaire et les citoyens par le biais des médias et à consolider le lien Armée-Nation. Pour sa part, le Commandant de l'école a mis en avant les principales missions de cet établissement spécialisé, notamment la formation des élèves aux domaines de la maintenance et de la réparation des différents types d'aéronefs, ainsi que la qualification des stagiaires dans cette spécialité. Il a indiqué que cette école se distingue comme un "pôle de formation spécialisée offrant un enseignement de qualité, à la hauteur des ambitions du haut commandement et en adéquation avec les exigences de l'époque", tout en présentant les différentes spécialités, les types de formation dispensés ainsi que les diplômes délivrés. Le programme de la visite comprenait une visite des différentes directions, structures pédagogiques et salles de cours, au cours de laquelle les journalistes ont reçu des explications détaillées sur la nature des formations dispensées, les missions de l'école en matière de maintenance et de réparation des différents types d'aéronefs, ainsi que sur la qualification des stagiaires selon les normes techniques et technologiques les plus récentes. Cette visite a permis de découvrir de près le dispositif de formation dans le domaine des techniques aéronautiques, les spécialités proposées ainsi que les moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre par cet établissement relevant du secteur de l'aviation. Cette initiative médiatique vise à consacrer la volonté de l'institution militaire de renforcer les passerelles de communication avec les citoyens par le biais des médias, à consolider le lien Armée-Nation, et à permettre aux professionnels des médias de s'informer de près sur les efforts consentis par le commandement des Forces aériennes en matière de modernisation et d'adaptation au progrès technologique, selon les explications fournies sur place.

Météo

Alerte à de fortes précipitations et activation des cellules de suivi des urgences

Les services de la wilaya de Relizane ont indiqué, dans un communiqué de presse, que suite aux bulletins météorologiques d'alerte émis par les services de la météorologie, de fortes précipitations sont attendues à travers l'ensemble du territoire de la wilaya à partir du mardi 20 janvier 2026 jusqu'au mercredi 21 janvier 2026. Les quantités de pluie prévues devraient osciller entre 80 et 100 mm, avec la possibilité de dépasser localement les 120 mm. Dans ce contexte, les cellules de suivi des urgences de la wilaya appellent l'ensemble des citoyens à faire preuve de vigilance et de prudence, à éviter les déplacements non nécessaires sauf en cas d'extrême urgence, tout en insistant sur l'importance de s'éloigner des cours d'eau, des oueds et des ravins, et de ne pas tenter de les traverser. Les conducteurs et propriétaires de véhicules sont également invités à ne pas prendre de risques en empruntant des routes et pistes submergées par les eaux. Le communiqué précise que les cellules de suivi des perturbations météorologiques ont été activées depuis la soirée du lundi 19 janvier 2026, avec l'installation d'une cellule de wilaya chargée du suivi en temps réel de l'évolution de la situation. Dans ce cadre, une élévation du niveau des oueds a été enregistrée au niveau de la commune de Relizane, entraînant l'inondation partielle de certains quartiers et axes, notamment le quartier Bermadia, le quartier Mina, des portions de la route nationale n°04, ainsi que le quartier anarchique jouxtant l'oued Safa. Les services de la wilaya ont, par ailleurs, affirmé que ces zones font l'objet d'interventions continues de la part de l'ensemble des services locaux concernés, avec la mobilisation de tous les moyens humains et matériels disponibles, en vue d'assurer la sécurité des citoyens et la protection de leurs biens, et ce jusqu'à l'amélioration des conditions météorologiques et le retour à une situation normale.

Commune de Benizentis

Fermeture temporaire de la route de wilaya N° 52

La commune de Benizentis, dans la wilaya de Relizane, a annoncé dans un communiqué officiel la fermeture temporaire de la route de wilaya n°52, au niveau du pont situé dans la localité d'Ouled Mohamed El Asfel, en raison des dégâts causés par les récentes précipitations et du risque que cela représente pour la sécurité des usagers de la route. Selon le communiqué, cette mesure s'inscrit dans le cadre des dispositions préventives visant à éviter les accidents de la circulation et à garantir la sécurité des citoyens, et ce jusqu'à l'achèvement des travaux de réparation et de maintenance, suivis de la réouverture de la route à la circulation. La commune de Benizentis a, par ailleurs, appelé l'ensemble des citoyens et des usagers de la route à éviter d'emprunter ce tronçon et à utiliser les itinéraires alternatifs provisoirement mis à disposition, tout en respectant strictement les consignes de sécurité, et ce jusqu'à nouvel ordre.

Découverte d'un corps près de l'oued Safa

Ce mardi 20 janvier 2026, à 09h59, l'unité principale de la Protection civile de la wilaya de Relizane est intervenue suite à la découverte d'un corps près de l'oued Safa, sur la route nationale n°04, à l'entrée est de la commune de Relizane. Selon une source de la Protection civile, une ambulance et un camion de pompiers ont été dépêchés sur les lieux. La victime, un homme d'environ 60 ans, est décédée et reste pour l'instant non identifiée. Les premières investigations sont en cours afin de déterminer l'identité du défunt et les circonstances exactes de son décès. Des mesures ont été prises pour sécuriser les lieux et assurer la sécurité des passants.

Avant l'intervention de la protection civile

La montée des eaux inonde plusieurs quartiers

La wilaya de Relizane a connu, dans la nuit de lundi à mardi, une situation préoccupante à la suite de fortes précipitations qui se sont abattues sur la région. Une importante élévation du niveau des eaux pluviales, conjuguée à la saturation des réseaux d'assainissement, a provoqué l'inondation de plusieurs routes et quartiers d'habitation, notamment dans les zones basses, parallèlement à la montée du niveau de l'oued essefa. Des habitants des quartiers touchés ont indiqué que les eaux de pluie ont envahi les abords de leurs habitations à une heure tardive de la nuit, semant la panique au sein des familles, d'autant plus que le niveau des eaux a augmenté rapidement dans certains secteurs, parmi lesquels bormadia, cité Chadli, village Hamou, Et-tob, dallas et le quartier El-Intissar. Le volume des eaux accumulées a largement dépassé la capacité d'absorption des réseaux d'évacuation, entraînant la formation de vastes nappes d'eau qui ont entravé la circulation et provoqué une paralysie partielle de plusieurs axes routiers. La situation s'est révélée encore plus complexe au niveau du quartier précaire, où une montée dangereuse des eaux a entraîné l'inondation de plusieurs habitations. Des familles entières ont ainsi été contraintes de quitter leurs domiciles en pleine nuit, se réfugiant dans la rue et passant la nuit à la belle étoile, dans un froid intense et sous des conditions climatiques difficiles, craignant une aggravation de la situation ou l'effondrement de certaines constructions fragiles. Face à cette situation, les services de la protection civile ont entamé, ce mardi 20 janvier 2026 à 07h30, une série d'interventions à travers plusieurs communes de la wilaya, sans qu'aucune perte humaine ne soit enregistrée. Dans la commune de Relizane, les équipes sont parvenues à dégager un camion immobilisé sur la route des poids lourds au niveau de la zone de Safor, dont le conducteur a été retrouvé sain et sauf. Une voiture coincée sur le même axe, à hauteur de la zone d'El-Mghane, transportant trois per-



sonnes, a également été dégagée sans qu'aucune blessure ne soit signalée. Une autre intervention a été effectuée au quartier des 1 026 logements pour dégager un véhicule bloqué par l'accumulation des eaux pluviales. Parallèlement, d'importantes opérations de pompage des eaux ont été menées dans les quartiers touchés, notamment à Bormadia, cite Chadli, village Hamou, Et-Tob, Dalass et El-Intissar. La rapidité et l'efficacité des interventions ont permis de contenir la situation et d'éviter une aggravation des dégâts, tout en assurant une surveillance continue des points noirs, par mesure de prévention face à toute nouvelle montée des eaux. Dans la commune d'El-Matmar, la protection civile est intervenue pour dégager une voiture immobilisée sur la route nationale n°04, avec à son bord uniquement le conducteur, retrouvé en bonne santé. À Oued Djemaa, les équipes ont procédé au pompage des eaux de pluie accumulées à l'intérieur

d'une habitation située au niveau de la cité agricole, sans enregistrer de dégâts humains ou matériels. Une intervention similaire a été menée dans la commune de Beni Zentis, au lieu-dit Douar Ouled Zakri, où les eaux avaient envahi une habitation ; une action préventive qui a permis d'éviter des dommages plus importants et d'assurer la sécurité des occupants. En conclusion de ses interventions, la protection civile a renouvelé son appel aux usagers de la route à faire preuve de vigilance et de prudence, notamment en raison de la persistance des perturbations météorologiques, en respectant strictement les consignes de sécurité et en évitant toute prise de risque, en particulier à proximité des oueds et des zones routières en contrebas. Les regards restent désormais tournés vers l'évolution de la situation météorologique au cours des prochaines heures, dans l'attente d'une amélioration et d'un retour à la stabilité.

Perturbations météorologiques

Installation d'une cellule de crise pour le suivi

Dans le cadre des mesures d'urgence visant à faire face aux répercussions des récentes perturbations météorologiques, il a été procédé, ce jour, à l'installation d'une cellule de crise au siège de la wilaya de Relizane, sous la supervision du wali de la wilaya, afin d'assurer un suivi de proximité de la situation sur le terrain, suite aux importantes précipitations enregistrées dans plusieurs communes au cours des dernières heures. Cette décision s'inscrit dans une démarche préventive destinée à garantir la pleine mobilisation et la disponibilité de l'ensemble des services concernés. À cet effet, le wali de la wilaya a donné des instructions fermes en vue de la mobilisation de tous les moyens humains et

matériels disponibles, tout en plaçant les services techniques et sécuritaires en état d'alerte permanente, notamment la protection civile, les travaux publics, les ressources en eau, les communes, ainsi que les services de l'électricité et du gaz, afin de parer à toute éventualité. La cellule de crise a pour mission d'assurer un suivi en temps réel de l'évolution de la situation, de coordonner les interventions sur le terrain entre les différents secteurs et de prendre en charge les points noirs susceptibles de représenter un danger pour les citoyens, notamment les accumulations des eaux pluviales, l'obstruction des réseaux d'assainissement, les risques d'affaissement des sols, ainsi que la sécurisation de la circulation routière sur les

axes et voies affectés. Le wali de la wilaya a également insisté sur la nécessité d'accorder une priorité absolue à la sécurité des citoyens et à la protection de leurs biens, tout en veillant à la rapidité et à l'efficacité des interventions, ainsi qu'au signalement immédiat de toute situation exceptionnelle nécessitant une prise en charge urgente, dans un esprit de coordination renforcée entre l'ensemble des intervenants. Ces mesures s'inscrivent dans le cadre du plan de wilaya de prévention des risques majeurs et de gestion des catastrophes, notamment au regard des prévisions annonçant la poursuite des perturbations météorologiques, ce qui requiert un niveau élevé de vigilance et de mobilisation jusqu'au retour à une situation normale.

Leurs comportements face à l’injustice arbitrale ont marqué la CAN Mané, l’antithèse de Mahrez

Par Rachid B.

Titulaire indiscutable avec Vladimir Petkovic et capitaine in touchable, l’ailier droit a certainement «remarqué» ce qu’a «fait» son alter ego sénégalais Sadio Mané avant-hier soir au moment où la finale de la Coupe d’Afrique des Nations semblait basculer côté marocain. L’ancienne idole du kop liverpuldien s’est, en effet, comporté en véritable patron et capitaine, refusant le diktat de l’arbitre, haranguant ses coéquipiers et demandant même conseil auprès de ses «aînés» Claude Leroy et Mamadou Niang au moment de prendre une décision qui allait complètement inverser la tendance qui se dessinait sur l’herbe du stade Moulay Hassan de Rabat. Pour son ultime apparition à ce niveau, le numéro 10 et capitaine des Lions de la Téranga ne s’est, ainsi, aucunement dérobé, encore moins craint pour son aura et sa réputation en mondovision, mettant même sa fin de carrière en péril au vu des sanctions qu’il encourait avec ses coéquipiers en cas de non-reprise de la rencontre et, par ricochet, de sanctions de la CAF. Un comportement aux antipodes de l’attitude de Riyad Mahrez au moment où le referee du choc face au Nigéria avait refusé de revenir à la VAR sur l’action litigieuse de Farès Chaïbi. A ce manque de tact flagrant s’est aussi et surtout greffée une absence quasi-totale dans les grands rendez-vous que livrent les Verts depuis déjà un long moment. Ses prestation indigeste face au Congo ainsi que sa présence fantomatique en quart de finale disent, à ce sujet, presque tout de son poids réel dans le jeu de l’EN.

Au moment où un Anis Hadj Moussa en plein boom au Feyenoord Rotterdam ainsi qu’un Ilan Kebbal très incisif au Paris FC se partagent les miettes laissées en matière de temps de jeu, Riyad Mahrez vampirise presque toute l’attention sans pour autant que cela se répercute sur le terrain au moment où la sélection a le plus besoin de son capitaine et leader technique. Sans surprise, l’actuel sociétaire d’Al-Ahli fera, légitimement, partie de la liste finale pour la Coupe du Monde 2026 en Amérique, mais c’est surtout le statut que compte lui «offrir» Vladimir Petkovic qui interroge à ce moment précis de l’histoire. Car, s’il semble acté que l’ancien magicien de Leicester City ne sera jamais laissé de côté à moins de cinq mois d’un Mondial surtout après avoir participé à sa phase qualificative, lui «offrir» autant de «privilèges» en raison de son ancienneté, de son aura ou de son glorieux passé risque, en effet, de porter préjudice à l’équilibre de l’EN et à la fragiliser grandement, comme cela s’est ressenti au Maroc quand le niveau d’intensité a doublé, dans la phase à élimination directe et que les rencontres se sont transformées en gigantesques batailles physiques où, disons-le franchement, il ne peut que surnager. La «leçon» de «ce que doit être un véritable capitaine», administrée par Sadio Mané dimanche soir, autrement dit une implication physique de tous les instants, un tempérament de leader quel que soit le contexte et une voix qui porte devrait, plus que jamais, être prise en considération, voire en exemple, au sein du vestiaire des Verts où Mahrez a, bien évidemment, encore sa place

mais pas avec la même indulgence et la même immunité qui avaient prévalu durant le séjour au Maroc. D’autant plus que l’adversité en Coupe du Monde sera autrement plus élevée que lors du premier tour de la CAN, où l’ancien Citizen avait fait illusion avant d’être broyé par le combat physique face aux Léopards puis disparaître carrément face aux Super Eagles. Un constat que le sélectionneur national ne peut plus ignorer, ni faire semblant de ne pas l’avoir remarqué, sous peine de fragiliser son équipe encore plus qu’elle ne l’est.

JS El Biar Oussama Chita en renfort



L’ex-milieu de terrain du MC El Bayadh, Oussama Chita, s’est engagé avec la JS El Biar dans le cadre du mercato hivernal, a annoncé le leader du championnat de Ligue 2 amateur de football (Groupe Centre-Ouest) sur les réseaux sociaux. «La Jeunesse d’El Biar est honorée d’accueillir le joueur Oussama Chita au sein de l’équipe. Un renfort de qualité pour la Jeunesse afin d’atteindre les objectifs du club et faire plaisir aux supporters. Bienvenue dans la famille», a indiqué le club algérois dans un communiqué. Le milieu de terrain de 30 ans a évolué en début de saison au MC El Bayadh (Ligue 1) après avoir joué à l’USM Alger pendant huit ans, au cours desquels il a disputé 175 matchs. Avec l’USMA, Chita a remporté quatre titres, dont deux au niveau local (Championnat et Coupe d’Algérie), une Coupe de la Confédération africaine et une Supercoupe de la CAF. A l’issue de la 16e journée du championnat de Ligue 2 amateur (Centre-Ouest), la JSEB occupe la première place avec 38 points, soit sept longueurs d’avance sur son poursuivant direct l’USM El Harrach (31 pts) qui compte un match en moins.

Coupe d’Algérie Deux matchs à huis clos pour l’USM El Harrach

L’USM El Harrach, sociétaire du Groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur de football, a écopé de deux matchs à huis clos, dont un avec sursis, pour «jets de projectiles sur la main courante, en causant des dommages corporels au médecin de l’USM Alger », lors du huitième de finale de la Coupe d’Algérie, a annoncé lundi la Commission de discipline de la Ligue de football professionnel (CD/LFP). Le club banlieusard écope également d’un avertissement, rehaussé d’une amende de 200.000 DA, pour utilisation de fumigènes et jets de projectiles sur la main courante, sans dommages corporels. L’USMH, qui s’était inclinée (3-2 a.p.) contre l’USMA, purgera son match à huis clos lors de la 18e journée de Ligue 2 amateur, lorsqu’elle accueillera le RC Kouba. Avant cela, l’USMH aura affronté le MC Saïda, en déplacement mardi dans le cadre de la 16e journée, puis l’US Béchar Djedid, samedi, également en déplacement, dans le cadre de la 17e journée. Les «Jaune et Noir» occupent actuellement la deuxième place au classement général, avec 31 points, soit à sept longueurs de la JS El Biar (Leader/38 pts), mais avec un match en moins.

Ligue 2 Défalcation de deux points au HB Chelghoum Laïd

La Commission de discipline de la Ligue nationale du football amateur (CD/LNFA) a annoncé mardi une défalcation de deux points (1+1) au HB Chelghoum Laïd, sociétaire du Groupe Centre-Est de la Ligue 2, pour différents motifs. Le premier point a été défalqué «pour le non paiement des amendes disciplinaires de l’équipe» au début de la saison en cours (2025-2026), alors que le deuxième point a été retiré «suite aux trois forfaits de la catégorie U16» du HBCL. La CD de la LNFA a précisé dans son communiqué avoir «adressé une ultime mise en demeure au HBCL, en date du 31 décembre 2025», et le fait qu’il n’ait pas réglé ses dettes depuis a obligé l’instance compétente à sévir et prendre les décisions qui s’imposent, comme stipulé dans les règlements. Une défalcation qui enfonce un peu plus le club de Chelghoum Laïd dans les abysses du classement, car il se retrouve lanterne-rouge, avec seulement trois points, après 16 journées de championnat. Le HBCL, qui reste sur une défaite à domicile contre la JSD Jijel (2-1), compte désormais neuf longueurs de retard sur le MSP Batna (avant-dernier/12 pts), ce qui semble le condamner au purgatoire dès ce début de la phase retour.

RC Kouba Fin de mission pour l’entraîneur Abderrahmane Ramdane

Le RC Kouba, sociétaire du Groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur de football, a annoncé lundi «une résiliation à l’amiable» du contrat qui le liait à son désormais ex-entraîneur, Abderrahmane Ramdane, auquel la dernière défaite chez le WA Mostaganem (2-1), dans le cadre de la 16e journée du championnat, semble avoir été fatale. «La Direction du RC Kouba informe ses supporters et l’ensemble de la famille sportive que le contrat liant le club à son entraîneur, M. Abderrahmane Ramdane, a été résilié à l’amiable et d’un commun accord entre les deux parties», a-t-elle publié dans un communiqué. «Le club tient à remercier l’entraîneur pour son engagement, son professionnalisme et le travail accompli durant son passage au sein du RC Kouba, en lui souhaitant plein succès pour la suite de sa carrière», a-t-elle ajouté, en promettant de dévoiler «prochainement» le nom du successeur d’Abderrahmane Ramdane à la barre technique du Raed. Après 16 journées de championnat, le RCK occupe la troisième place au classement général du Groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur, avec 29 points. Soit neuf longueurs de retard sur l’actuel leader, la JS El Biar (38 pts).

Coupe d’Algérie 2025-2026 (dames) Les quarts de finales fixés au 7 février

Les quarts de finale de la Coupe d’Algérie de football (dames) 2025-2026, se joueront le samedi 7 février prochain, selon le programme dévoilé par la Fédération algérienne (FAF), lundi sur son site officiel. La JS Kabylie, tenante du trophée, défiera l’ASE Alger-Centre (10h00). Pour rappel, le CF Akbou, finaliste de la précédente édition et l’actuel leader du championnat d’Algérie, a été éliminé en 1/8e de finale en déplacement par l’Affak Relizane (2-1).
PROGRAMME COMPLET DES QUARTS DE FINALE:
Samedi 7 février 2026 :
Au stade Camp Nord (Dar El-Beïda):.....ASEA-JSK 10h00
Au stade Abed Hamdani (Khroub):.....JFK-CSC 10h00
Au stade Tahar-Zoughari (Relizane):.....AffakR.-EA.Sétif 10h00
Au stade Omar-Hamadi (ex-Bologhine):.....USMA-MCO 12h00

MC Saïda

Le mystérieux visage paradoxal du Mouloudia

Par OULD OGBAN

«On ne comprend rien». C’est la conclusion des supporters mais aussi celle des observateurs tirée à l’issue du match qu’avait livré le Mouloudia mardi passé sur son propre terrain face à l’USM Harrach qui a réussi un exploit en remportant le match sur le score de 3 buts à un. Que de regrets pour les joueurs du Mouloudia qui ne parviennent pas à situer les raisons de cette défaite qui a laissé un goût amer chez les saïdis et qui pourtant est parvenu

à battre l’AS Chlef aux 8èmes finale de la Coupe d’Algérie ? Que dire quand les fans du Mouloudia se mettent en colère ? Que dire quand les membres du Comité-Directeur multiplient leurs appels aux bailleurs de fonds ? Que dire quand la rue saïdie étouffe sans la rumeur ? Que dire quand un Club comme le MCS a fait sortir plusieurs personnes qui se reconnaissent de l’anonymat ? On ne comprend plus rien dans cette ville qui ne cesse de s’enfoncer dans le chaos et la folie généralisée. Le temps est venu pour le MCS de re-

connaître ses ennemis, non pas ceux qui sont venus de l’extérieur, ceux-là vivent leur vie à leur guise et préparent leur combat pour leur avenir. Mais plutôt ses ennemis nés de ses complexes. Autres temps, autres mœurs, le MCS continue depuis plusieurs années de manger du pain noir. Dans les rues ou dans les cafés de la place publique, stérilité culturelle oblige ! On ne parle que du Mouloudia et sa situation critique. Donc, la sonnette d’alarme est tirée. Alors tous unis, sauvons notre Mouloudia. Est-ce trop demandé ?

12 | Carrefour Pub

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الاستاذ محلي سيد أحمد عبد الكريم
محضر قضائي لدى مجلس قضاء غليزان
MaitreMEHALI SIDAHMED A.KRIM
شارع تزغات جيلالي عمارة 05 وادي رهيو
هاتف: 046.78.62.68
إعلان عن البيع بالمزاد العلني

نحن الأستاذ محلي سيد أحمد عبد الكريم محضر قضائي لدى مجلس قضاء غليزان . الكائن مقر مكتبه بشارع تزغات جيلالي عمارة رقم 05 وادي رهيو. طبقا لمقتضيات المادة 737 وما بعدها من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. تنفيذًا للسند التنفيذي شيك رقم AS 4007130 الصادر عن البنك الوطني الجزائري وكالة غليزان رمز 869 المحرر بتاريخ 2022/09/26. بعد تبليغ الاحتجاج لعدم الوفاء بتاريخ 2023/04/10 طبقا للمادة 529 ، 536 من القانون التجاري. بطلب من السيد: كروم براهيم الساكن : بوادي ارهيو ولاية غليزان. ضد السيدة خشاوي أمينة مسيرة مؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة EURL REPOS DE LA PRINCESS ، الكائن مقرها : بن داود ولاية غليزان. بيانات العقار المعني بالبيع بالمزاد العلني وتعيينه: حق الامتياز على عقار متمثل في قطعة أرض مساحتها 2632.00م² الكائنة بن داود ولاية غليزان المسجلة بالقسم 01 مجموعة الملكية 164 ، مخصصة للاستثمار وتحصلت عليها المنفذ ضدها بموجب عقد امتياز وليس عن طريق التنازل لانجاز مشروع مركز للعلاج والاستحمام توجد عليها بنايات عبارة عن أساسيات غير مكتملة مبنية بالخرسانة المسجلة. الدائن : السيد كروم ابراهيم الساكن : بوادي ارهيو. المدين: السيد خشاوي أمينة مسيرة مؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودةEURL REPOS DE LA PRINCESS. بعد ايداع قائمة شروط البيع بالمزاد العلني لدى كتابة ضبط محكمة غليزان بتاريخ 2025/02/16 على أن يباع العقار بأعلى عرض مع بقاء السلطة التقديرية للقاضي. ويكون بيع هذا العقار بقسم البيوع العقارية بتاريخ 2026/01/27 على الساعة 14:00 زوالا بالمحكمة المدنية بغليزان. إثباتا لذلك حررنا المحضر الحالي طبقا للمادة 749 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. ليتم نشره طبقا للمادة 750 من نفس القانون ، للاستعلام والاتصال بالرقم : 046.78.62.68 او 0556.72.78.77

المحضر القضائي
22.01.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغلم
محكمة مستغلم
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة، علنيا، حضوريا، ابتدائيا: في الشكل: قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة: في الموضوع: إفراغ الحكم ما قبل الفصل في الموضوع الصادر عن محكمة الحال، قسم شؤون الأسرة بتاريخ: 10-08-2025 تحت رقم قهرس: 25/05279 واعتماد تقرير الخبرة المنجز من قبل الخبير غو الحبيب المودع بتاريخ: 11-04-2025 وبالنتيجة الحكم بالحجز على المدعى عليها بن بزة ستي المولودة بتاريخ 14-11-1963 ببلدية مستغلم ابنة مخلوف و بن بزة نبيه مع تعيين آخرتها المدعية بن بزة منصورية ابنة مخلوف مقدما عليها لرعايتها وإدارة شؤونها المالية والإدارية بدلا عنها. مع أمر ضابط الحالة المدنية لبلدية مستغلم بالتأشير بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليه. الأمر بنشر منطوق هذا الحكم باي جريدة وطنية يومية على نفقة المدعية. تحميل المدعية المصاريف القضائية المتوقعة بالدعوى الحالية والدعوى السابقة بما فيها مصاريف الخبرة المنجزة. بدأ صدر الحكم وأصبح به جهرا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه ولصحته أمضى أصله كل من الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس/ أمين الضبط
22.01.2026

مكتب التوثيق للاستاذ وشن نور الدين
مؤثق بوهران، حي الدار البيضاء كتاب الزيتون
حي 558 مسكن بلوك 1 - وهران (الجزائر)
رقم الرمز : 2028
حل شركة ذات المسؤولية المحدودة
كومبليكس جي إي أو سيورتييف
بموجب عقد حرر بتاريخ 2025/12/30، تم حل شركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة ش.ذ. م. كومبليكس جي إي أو سيورتييف بالأحرف اللاتينية SARL COMPLEXE GYW SPORTIF مقرها: بمنطقة النشاطات رقم 94 بالطاقب الأرضي، بنر الجير المحل B والمحل C (وهران)، رأسمالها: ثلاثمائة ألف دينار جزائري (300.000.00 دج) ومدتها 99 سنة، موضوعها :منشأة رياضية نشاط منظم رمز النشاط: 605015، مركب رياضي لغرض الربح رمز النشاط: 605017 نادي رياضي محترف، رمز النشاط: 605031، وعين السيد يحي جبريمي مصفيا لها بمقر الشركة السالف الذكر. للإعلان المؤثق

22.01.2026

الديوان العمومي للمحضرة القضائية لدى محكمة مستغلم
الأستاذة : بلغوثي زهرة
حي 100 مسكن عمارة ب رقم 04 مستغلم
الهاتف الفاكس : 04541.72.04
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 748 من ق.إ.م

بطلب من السيدة بريد الجزائر ممثلا من طرف مديره. العنوان : مستغلم. ضد السيد زيتوني سيد احمد، العنوان : 07 سي مروان استيديه مستغلم. تنفيذًا للقرار الصادر عن القسم الغرفة المدنية لمجلس قضاء مستغلم بتاريخ 2010/11/22 تحت رقم القهرس 10/01245 والمهور بالصفة التنفيذية رقم 11/238 المؤرخة في 2011/04/25. تعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2026/02/17 على الساعة 14:00 بمحكمة مستغلم وذلك أمام قاضي البيوع العقارية. التعيين : الحصة الشائعة من المسكن الفردي الكائن بشارع سي مروان رقم 07 استيديه متمثل في منزل فردي يتكون من 06 غرف ، مطبخ ، ساحة ، حمام ، مرحاض ، والمقربة ب 81 متر مربع من المساحة الكلية للعقار ونسبة 72/14 جزء مؤخوذة من المساحة الباقية المقربة (م354) مجموع الأرض المشيد عليها بالغة مساحتها أربعمائة وخمسة وثلاثون متر مربع (435 م²) قسم 28 مجموعة ملكية 31. السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ قدره ثلاثة مليون وأربعمائة وتسعة وخمسون ألف وستمائة وتسعة وأربعون دينار وخمسة وستون سنتيم 33.459.649.65 دج بالنسبة لمساحة 81 م² ومبلغ 3.612.700.00 دج بالنسبة لجلسة 72/14 من باقي المساحة. مجموع مبلغ 6.365.114.69 دج (سنة مليون وثلاثمائة وخمسة وستون ألف ومائة وأربعة عشر دينار وتسعة وستون سنتيم في مرحلة العروض لمن تقدم بأى عرض.

المحضرة القضائية
22.01.2026

الديوان العمومي للمحضرة القضائية لدى محكمة مستغلم
الأستاذة : بلغوثي زهرة
حي 100 مسكن عمارة ب رقم 04 مستغلم
الهاتف الفاكس : 04541.72.04
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 748 من ق.إ.م

تنفيذًا للأن الصادر عن السيد رئيس محكمة مستغلم بتاريخ 2024/12/19 ترتيب رقم 24/1146 بطلب من السيدة حجوجة الزهرة بصفتها المتصرفة باسم ولحساب المحجور عليه: كزالف محمد ابن بو عمران وحجوجة زهرة المولود بتاريخ 1975/08/06 بمستغلم. تعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2026/02/17 على الساعة 14:00 بمحكمة مستغلم وذلك أمام قاضي البيوع العقارية. التعيين: حقوقي عقارية مشاعة قدرها 136/14 من ملكية عقارية فردية ، كائنة ببلدية مزعران ، ولاية مستغلم نهج عدة شتوف ، يشتمل على طابق أرضي يحتوي على غرفتين، ساحة ومن طابق أول يحتوي على غرفتين، سطح موصول الكل مشيد على مساحة قدرها اثنا عشر وخمسون متر مربع (52م²) قسم 17 مجموعة ملكية 31. السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ 441.400,00 دج حسب تقرير الخبرة المنجزة من طرف الخبير بلعربي احمد ناصر المودعة لدى كتابة ضبط محكمة مستغلم .

المحضرة القضائية
22.01.2026

مكتب الأستاذة بلحميتي عائشة محضرة قضائية لدى محكمة مستغلم
الكائن مكتبها ب حي 400 مسكن طريق وهران عمارة - A7 مستغلم
الهاتف: 045/41/82/39
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 748 من ق.إ.م

بموجب أمر بالحجز على عقار المؤرخ في 2020/10/18 قهرس رقم 2020/1871 رقم الترتيب 20/00666 المتضمن بتوقيع بحجز تنفيذي على العقارات الموهونة له بموجب عقد الرهن الرسمي المنوه أعلاه وجدول تقسيم الوصفي سدادا للدين الناتج عن القرض الممنوح للمدين الراهن الشركة ذات المسؤولية المحدودة سوبرلاند للترقية العقارية ممثلة من طرف مسيرها السيد عبد الصادق سيد أحمد ولد الحاج والفوائد المترتبة عنه والمقدر ب 168.191.297,80 دج كائنة ببلدية مستغلم طريق وهران. نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2026/02/03 بمحكمة مستغلم وذلك أمام قاضي البيوع العقارية. التعيين: العقار عبارة عن شقة كائنة ببلدية مستغلم تابعة لعمارة ذات ملكية مشتركة المنطقة ZHUN III طريق وهران طابق الأول الحاملة لرقم D-3 من نوع F3 تحتوي على غرفتين ، قاعة استقبال ، مطبخ ، حمام ، مرحاض ، رواق ، شرفتين ومنشف تقدر مساحتها ب 127,38م² مجموعة ملكية 99 قسم 149 قسم رقم 30. السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ 10.317.780,00 دج عشرة مليون وثلاثمائة وسبعة عشر ألف وسبعمائة وثمانون دينار جزائري وتم انقاص العشر ليصبح المبلغ يقدر 9.286.002,00 دج تسعة مليون ومائتين وستة وثمانون ألف واثنان دينار جزائري . للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضرة القضائية
22.01.2026

مكتب الأستاذة بلحميتي عائشة محضرة قضائية لدى محكمة مستغلم
الكائن مكتبها ب حي 400 مسكن طريق وهران عمارة - A7 مستغلم
الهاتف: 045/41/82/39
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 748 من ق.إ.م

بموجب أمر الصندوق الوطني للتوفير والاحتياط وكالة مستغلم 424 مستغلم - الكائن بمستغلم. بموجب أمر بحجز تنفيذي على عقار الصابر عن السيد رئيس محكمة مستغلم بتاريخ 2021/09/16 تحت رقم 21/00979 قهرس رقم 2021/2197 والقاضي نلر المحكمة بالحجز تنفيذيا على العقار المتمثل في المسكن كائن على تراب بلدية مستغلم، شارع عياشي بلحاج رقم 12 ، يتكون من طابق أرضي فقط به غرفتين و مطبخ و مرحاض و فناء مساحته 260 م² قسم 48 مجموعة ملكية 15 والتي هي ملك للمنفذ عليه بن ميمون فتحي بموجب عقد البيع المحرر من طرف المؤثق الأستاذة عبد الصديق حميدة بتاريخ 2012/03/20 المشهر بالمحافظة العقارية بتاريخ 2012/05/02 مجلد 699 رقم 04. طبقا لنص المواد المشار اليها أعلاه تنفيذًا لجدول قيد الرهن المحرر بتاريخ 2012/03/20 والصفة التنفيذية تحت رقم 15/47 بتاريخ 2015/47 بتاريخ 2015/02/18 المتضمن مبلغ الدين قدره 6.000.000,00 دج وبوجه بالمزاد العلني. نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2026/02/03 بمحكمة مستغلم وذلك أمام قاضي البيوع العقارية. التعيين: العقار عبارة عن مسكن فردي ب 12 شارع عياشي بلحاج مستغلم ، يتكون من طابق أرضي يحتوي على غرفتين و مطبخ و مرحاض و فناء مساحة الأرض المشيد عليها العقار مقربة ب 260 م² قسم 48 مجموعة ملكية 15 المعيد بالمحافظة العقارية لولاية مستغلم بتاريخ 2014/04/25 مجلد 02 رقم 3095. السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ 22.700.000-00 دج اثنان وعشرون مليون وسبعمائة ألف دينار جزائري وتم انقاص العشر ليصبح المبلغ يقدر 20.430.000-00 دج) عشرون مليون وأربعمائة و ثلاثون ألف دينار جزائري وعلى أن يكون البيع بأعلى عرض. للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضرة القضائية
22.01.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية وهران
مديرية الطاقة والمناجم
قرار رقم 6223 المؤرخ 29 ديسمبر 2025 المتضمن فتح تحقيق عمومي حول مذكرة التأثير على البيئة ومذكرة الأخطار بخصوص مشروع انجاز وحدة تخزين وتوزيع بالجملة للمرافق المتواجدة بين الية قرية سونطراق 05، شارع 36 رقم 10، بلدية عين البية، لفائدة السيدة هنين 10)، بلدية عين البية، لفائدة السيدة هنين جلوس سايح عاتشة. ان والي ولاية وهران
بقتراح من السيد مدير الطاقة و المناجم لولاية وهران
يقدر:

المادة الأولى: بفتح تحقيق عمومي حول مذكرة التأثير على البيئة ومذكرة الأخطار بخصوص مشروع انجاز وحدة تخزين وتوزيع بالجملة للمرافق المتواجدة بين الية قرية سونطراق 05، شارع 36 رقم 10، بلدية عين البية، لفائدة السيدة هنين جلوس سايح عاتشة المادة 02 : بفتح تحقيق عمومي حول مذكرة التأثير على البيئة ومذكرة الأخطار المشار اليه في المادة الأولى أعلاه، لمدة ثلاثون (30) يوما ابتداء من تاريخ التعليق، على أن يتم اعلام الجمهور بذلك من خلال تعظيعة في مقر الولاية و البلدية المعنية و في أماكن موقع المشروع. المادة 03 : تعين السيد زمار عبد القادر مهلس دولة للإدارة الإقليمية في 03 التتقي والتحضر، محافظ محقق، يكلف بالسهر على احترام المتطلبات المحددة في المادة الثانية أعلاه، فيما يخص تحقيق و نشر هذا القرار، وفيما يخص سجل جمع الاراء، كما يكلف ايضا بإجراء كل التحقيقات أو جمع المعلومات التكميلية التي تهدف إلى توضيح العواقب المحتملة للمشروع على البيئة. المادة 04 : يتخذ المحافظ المحقق مقرا له المباشرة مهامه ببلدية عين البية، وتوضع نسخة كاملة من مذكرة التأثير على البيئة ومذكرة الأخطار الخاصة بالمشروع انجاز في مقر البلدية لدى المحافظ المحقق لتمكين المواطنين من الاطلاع عليها والإدلاء برائهم وملاحظاتهم. المادة 05 : ادراج هذا القرار في صيحتين يوسيتين وطنيتين، من أجل خمسة عشرة (15) يوما من إقفال التحقيق العمومي. المادة 07 : يكلف السجلات والسادة الأمين العلم للولاية، مديرية التقنين والشؤون العامة، مدير الطاقة و المناجم، مدير البيئة، رئيس دائرة بطوية، رئيس المجلس الشعبي البلدية عين البية و المحافظ المحقق كل فيما يخصه بتنفيذ هذا القرار الذي ينشر في نشرة القرارات الإدارية للولاية.

الوالي
22.01.2026

الديوان العمومي للمحضرة القضائية لدى محكمة مستغلم
الأستاذة : بلغوثي زهرة
حي 100 مسكن عمارة ب رقم 04 مستغلم
الهاتف الفاكس : 04541.72.04
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 748 من ق.إ.م

تنفيذًا للأن الصادر عن السيد رئيس قسم شؤون الأسرة بمحكمة مستغلم بتاريخ 2025/05/13 تحت رقم الترتيب 25/316، بطلب من السيدة بلبنشير صابرية بصفتها المتصرفة باسم ولحساب القاصر شياخي مقنية ابنة عبد القادر وبلبنشير صابرية المولود بتاريخ 2008/02/25 بتولوز أوت قارون فرنسا . نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2026/02/10 على الساعة 14:00 بمحكمة مستغلم وذلك أمام قاضي البيوع العقارية. التعيين : حقوقي عقارية مشاعة قدرها 1620/63 مأخوذة من مسكن فردي كائن ببلدية مستغلم بحي جيلي محمد كاسطور مكون من طابق أرضي يحتوي على مراب ، رواق ، صالة ، غرفة ، حمام مطبخ وساحة والطابق الأول يحتوي على ثلاثة غرف (03)، مطبخ ، حمام وببيت السبيل الكل مشيد على مساحة قدرها مائة وثمانية وثلاثون متر مربع (138م²) قسم 54 مجموعة ملكية 102. السعر الافتتاحي تم تقديره بمبلغ 540.166.66 دج خمسمائة وأربعون ألف ومائة وستة وستون دينار وستة وستون سنتيم حسب تقرير الخبرة المنجزة من طرف الخبير بن خدة محمد المودعة لدى كتابة ضبط محكمة مستغلم.

المحضرة القضائية
22.01.2026

مكتب الأستاذة بلحميتي عائشة محضرة قضائية لدى محكمة مستغلم
الكائن مكتبها ب حي 400 مسكن طريق وهران عمارة - A7 مستغلم
الهاتف: 045/41/82/39
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 748 من ق.إ.م

بموجب أمر بالحجز على عقار المؤرخ في 2020/10/18 قهرس رقم 2020/1871 رقم الترتيب 20/00666 المتضمن بتوقيع بحجز تنفيذي على العقارات الموهونة له بموجب عقد الرهن الرسمي المنوه أعلاه وجدول تقسيم الوصفي سدادا للدين الناتج عن القرض الممنوح للمدين الراهن الشركة ذات المسؤولية المحدودة سوبرلاند للترقية العقارية ممثلة من طرف مسيرها السيد عبد الصادق سيد أحمد ولد الحاج والفوائد المترتبة عنه والمقدر ب 168.191.297,80 دج كائنة ببلدية مستغلم طريق وهران. نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2026/02/03 بمحكمة مستغلم وذلك أمام قاضي البيوع العقارية. التعيين: العقار عبارة عن شقة كائنة ببلدية مستغلم تابعة لعمارة ذات ملكية مشتركة المنطقة ZHUN III طريق وهران طابق ثاني الحاملة لرقم D-5 من نوع F3 تحتوي على غرفتين ، قاعة استقبال ، مطبخ ، حمام ، مرحاض ، رواق ، شرفتين ومنشف تقدر مساحتها ب 127,38م² مجموعة ملكية 99 قسم 149 قسم رقم 32. السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ 10.317.780,00 دج عشرة مليون وثلاثمائة وسبعة عشر ألف وسبعمائة وثمانون دينار جزائري. للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضرة القضائية
22.01.2026

مكتب الأستاذة بلحميتي عائشة محضرة قضائية لدى محكمة مستغلم
الكائن مكتبها ب حي 400 مسكن طريق وهران عمارة - A7 مستغلم
الهاتف: 045/41/82/39
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 748 من ق.إ.م

بموجب أمر بالحجز على عقار المؤرخ في 2020/10/18 قهرس رقم 2020/1871 رقم الترتيب 20/00666 المتضمن بتوقيع بحجز تنفيذي على العقارات الموهونة له بموجب عقد الرهن الرسمي المنوه أعلاه وجدول تقسيم الوصفي سدادا للدين الناتج عن القرض الممنوح للمدين الراهن الشركة ذات المسؤولية المحدودة سوبرلاند للترقية العقارية ممثلة من طرف مسيرها السيد عبد الصادق سيد أحمد ولد الحاج والفوائد المترتبة عنه والمقدر ب 168.191.297,80 دج كائنة ببلدية مستغلم طريق وهران. نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2026/02/03 بمحكمة مستغلم وذلك أمام قاضي البيوع العقارية. التعيين: العقار عبارة عن شقة كائنة ببلدية مستغلم تابعة لعمارة ذات ملكية مشتركة المنطقة ZHUN III طريق وهران طابق ثاني الحاملة لرقم D-5 من نوع F3 تحتوي على غرفتين ، قاعة استقبال ، مطبخ ، حمام ، مرحاض ، رواق ، شرفتين ومنشف تقدر مساحتها ب 127,38م² مجموعة ملكية 99 قسم 149 قسم رقم 32. السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ 10.317.780,00 دج عشرة مليون وثلاثمائة وسبعة عشر ألف وسبعمائة وثمانون دينار جزائري. للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضرة القضائية
22.01.2026

SOS
Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690

المكتب العمومي للتوثيق
الأستاذة مامون حنان -3486-
25 شارع الدكتور بن زرجب - وهران-
تأسيس الشركة ذات المسؤولية المحدودة
السماة : العتيق نوتس
بمقتضى عقد مؤرخ في 21 جانفي 2026 ، مسجل بصورة قانونية، تم تأسيس الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة العتيق نوتس، بين الشركاء : السيد بورومي عبد الله تضال والسيد بومرزاق عبد الصمد، يتمثل موضوعها في : (202.404) مؤسسة الصناعة التقليدية لإنتاج الحلويات والشكولاتة - (107.204): صناعة مستحضرات المساكير، رأسمالها : 100.000 دج مقسم إلى 100 حصة اجتماعية قيمتها 1000 دج، الموزعة بين الشركاء السيد بورومي عبد الله تضال 50 حصة اجتماعية، السيد بومرزاق عبد الصمد 50 حصة اجتماعية، مدتها 99 سنة، الكائن مقرها بحي بوعمامة، قطعة M146 يقع بالطابق تحت الأرضي بولاية وهران، وعين السيد بورومي عبد الله تضال كمسير للشركة لمدة غير محدودة. تقدم المعارضات إلى مكتب التوثيق المذكور أعلاه خلال المواعيد المحددة قانوني..

للإعلام المؤثقة
22.01.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية وهران
دائرة أرزيو
بلدية أرزيو
مديرية التعيير، التخطيط والمحيط
مصلحة التعيير
رقم: 19 / م.ت / 2025
تحقيق حول المحاسن والمساوي
يعلن رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية أرزيو لعلم الجمهور بأنه سيسرع في تحقيق حول المحاسن والمساوي لبلدية أرزيو، مصلحة التعيير، لمدة (15) يوما ابتداء من نشر هذا الإعلان في صحيفة يومية. لطلب من السيد شاعة محمد رمزي، لفتح محل لفصل السيارات الكائن بحي أحمد زبانة، تجزئة رقم 10، تحمل رقم 04/14، المجموعة الملكية رقم 51، القسم المسحي 58 أرزيو، خلال مدة الإشهار. الملاحظات والتحفظات القانونية التي ستدون في سجل خاص لهذا الغرض بمصلحة التعيير لبلدية أرزيو.

رئيس المجلس الشعبي البلدي
22.01.2026

مكتب الأستاذة بلحميتي عائشة محضرة قضائية لدى محكمة مستغلم
الكائن مكتبها ب حي 400 مسكن طريق وهران عمارة - A7 مستغلم
الهاتف: 045/41/82/39
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 748 من ق.إ.م

بموجب أمر بالحجز على عقار المؤرخ في 2020/10/18 قهرس رقم 2020/1871 رقم الترتيب 20/00666 المتضمن بتوقيع بحجز تنفيذي على العقارات الموهونة له بموجب عقد الرهن الرسمي المنوه أعلاه وجدول تقسيم الوصفي سدادا للدين الناتج عن القرض الممنوح للمدين الراهن الشركة ذات المسؤولية المحدودة سوبرلاند للترقية العقارية ممثلة من طرف مسيرها السيد عبد الصادق سيد أحمد ولد الحاج والفوائد المترتبة عنه والمقدر ب 168.191.297,80 دج. نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2026/02/03 بمحكمة مستغلم وذلك أمام قاضي البيوع العقارية. التعيين: العقار عبارة عن شقة كائنة ببلدية مستغلم تابعة لعمارة ذات ملكية مشتركة المنطقة ZHUN III طريق وهران طابق ثالث الحاملة لرقم (D-8من نوع F4 تحتوي على ثلاث غرف ، قاعة استقبال ، مطبخ ، حمام ، مرحاض ، رواق، شرفة ومنشف تقدر مساحتها ب 149.36 م² مجموعة ملكية 99 قسم 149 قسم رقم 35. السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ (12.098.160,00 دج) اثني عشر مليون وثمانية وتسعون ألف ومائة و ستون دينار جزائري للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضرة القضائية
22.01.2026

Espagne

Nouvel accident ferroviaire: un mort, 37 blessés



Au moins 37 personnes ont été blessées dans l'accident de train qui s'est produit mardi soir entre Gelida et Sant Sadurní, en Catalogne (nord-est), selon les médias espagnols. Un train de banlieue a heurté un mur de soutènement qui s'était effondré sur les voies, provoquant la mort d'une personne dans la locomotive. La plupart des victimes voyageaient dans la cabine de conduite et le premier wagon du train au moment de l'impact. Parmi les 37 blessés, cinq se trouvaient dans un état critique dans la nuit de mardi à mercredi. L'état de six autres était jugé moins préoccupant et les 26 derniers

sont des blessés légers, selon un décompte de la chaîne publique d'information RTVE et du journal El País, qui citent les services de secours catalans. D'après les médias espagnols, la victime décédée se trouvait dans la locomotive quand le train à destination de Barcelone a percuté le mur effondré. Elle a d'abord été présentée comme étant le conducteur. Néanmoins, ce dernier était accompagné de plusieurs collègues en formation, ont précisé plus tard les secours. Les autorités catalanes, citées par la chaîne privée Ser, ont indiqué ne pas disposer d'éléments suffisants pour confirmer l'identité du mort.

La région a essuyé de fortes pluies mardi, entravant la mobilité tout au long de la journée. Avant cet accident, le service ferroviaire avait dû être interrompu sur plusieurs lignes. Selon l'hypothèse privilégiée à ce stade par les pompiers et le gestionnaire du réseau ferroviaire national Adif, ces pluies importantes auraient déstabilisé le mur de soutènement. Ce nouvel accident s'est produit à peine deux jours après la catastrophe ferroviaire qui a coûté la vie à 42 personnes et en a blessé plus de 120 dimanche à Adamuz, en Andalousie. Ce bilan pourrait encore s'alourdir, une quarantaine de blessés étant hospitalisés.

Paris

Harcelée au lycée, Camélia, 17 ans, s'est donné la mort

Le suicide, mardi dernier, près de Paris, d'une jeune lycéenne de 17 ans, Camélia, bouleverse la France. Deux enquêtes ont été ouvertes dont l'une pour "harcèlement scolaire ayant conduit la victime à se suicider". Juste avant de se donner la mort, elle avait envoyé un dernier message à sa maman depuis son téléphone. La famille de la lycéenne de 17 ans, Camélia, qui s'est donné la mort il y a une semaine à Mitry-Mory (Seine-et-Marne), a porté plainte et sera prochainement entendue dans le cadre des enquêtes ouvertes après le suicide de l'adolescente, a indiqué mardi le procureur de Meaux. Le 14 janvier, au lendemain de la mort de Camélia, deux enquêtes ont été ouvertes dont l'une pour "harcèlement scolaire ayant conduit la victime à se suicider". Dans un communiqué de presse, le procureur de la République de Meaux Jean-Baptiste Bladier appelle "solennellement à la plus grande prudence dans l'expression publique et la mise en cause médiatique de personnes, notamment le proviseur" du lycée où était scolarisée l'adolescente à Mitry-Mory. Il insiste sur le "panorama très complexe des interactions entre les lycéens et

lycéennes concernés ou susceptibles de l'être". Dans un entretien accordé au quotidien Le Parisien lundi, un oncle de la victime a mis en cause l'attitude qu'aurait eue le proviseur lors d'une entrevue avec l'adolescente et a demandé "au moins qu'on le mette à l'écart". L'oncle affirme que l'après-midi même du drame, le proviseur - qui avait déjà entendu la lycéenne et des élèves de sa classe la veille - avait reconvoqué Camélia "sans prévenir" sa famille. "Là, il lui aurait fait porter une partie de la responsabilité de la situation, ce qui est hallucinant. En sortant, Camélia écrit: "Il a dit que j'aurai une sanction disciplinaire (...) que je me victimise". Juste avant de mettre fin à ses jours, elle a envoyé son dernier message, sous forme de déclaration d'amour à sa mère. "Je t'aime et t'es la meilleure maman du monde". La lycéenne est alors allée se coucher sur les rails du RER B en gare de Villeparisis, peu de temps après. Mardi, le procureur a par ailleurs indiqué à l'AFP que les proches de Camélia "n'ont pas expressément précisé" le nom de personnes visées par leur plainte. Selon l'oncle de Camélia, le

comportement de l'adolescente "avait changé: elle ne mangeait plus, elle était anxieuse, avait des problèmes de sommeil...", a-t-il rapporté au journal Le Parisien. "Camélia disait qu'il y avait des rumeurs sur elle (...) qu'elle était l'objet de brimades, surtout dans la classe et dans les couloirs. C'étaient des moqueries sur son attitude, son physique", a déclaré cet oncle, mettant en cause des filles, ainsi qu'"un effet de meute".

SOCIÉTÉ | 13

Suisse

Une amende de 650 euros pour avoir signalé un radar sur Facebook

Saviez-vous qu'en Suisse, il est interdit de dévoiler l'emplacement d'un radar de police ? Comme l'explique le média local Aargauer Zeitung dans un article repéré par nos confrères de 20 Minuten, il s'agit en effet d'une infraction à la loi sur la circulation routière. Une Suisse l'a appris à ses dépens et a écopé d'une grosse amende. La femme de 60 ans, originaire d'Argovie, avait repartagé sur Facebook une publication avertissant de la présence d'un radar de la police régionale de Rohrdorferberg-Reusstal. Même si ce n'est pas elle qui est à l'origine du post initial, elle a tout de même été sanctionnée pour infraction à la loi sur la circulation routière. Selon le journal local, c'est une tierce personne qui a déclenché la procédure en déposant une plainte. La sexagénaire a écopé d'une amende de 200 francs suisses, à laquelle s'ajoutent des frais portant la note à 600 francs (soit près de 650 euros). Si elle ne paie pas, elle risque une peine privative de liberté de substitution de deux jours. Adrian Schuler, porte-parole du Ministère public cantonal, rappelle que dévoiler l'emplacement d'un radar est illégal en Suisse depuis 13 ans, même s'il s'agit de publications partagées sur les réseaux sociaux. Mais cette infraction est rarement sanctionnée car les autorités manquent de temps et de ressources pour mener les recherches.

Australie

Un client refuse de payer pour sa coupe, le coiffeur lui rase une partie de la tête

En Australie, un coiffeur s'est retrouvé devant le tribunal vendredi après une plainte déposée par un client. Ce dernier, âgé de 21 ans, a affirmé que sa coupe a été volontairement ratée et qu'une partie de son crâne a été rasée sans son accord. Comme le raconte le Daily Mail, cette histoire loufoque part d'un différend concernant le prix d'une coupe de cheveux. Ce jour-là, le jeune homme s'est rendu pour la première fois dans un barber shop situé au sud de Sydney. D'après les documents de police relayés, il a demandé « une coupe dégradée sur les côtés et un léger coup de ciseaux sur le dessus ». Le coiffeur, âgé de 22 ans, s'est exécuté et environ 30 minutes plus tard, la coupe était terminée. Satisfait du résultat, le client s'est dirigé vers la caisse et a tendu 30 dollars australiens (17 euros). Mais le jeune professionnel lui a fait remarquer que la coupe était au prix de 40 dollars australiens (23 euros). Selon la police, le client lui a expliqué qu'il ne pouvait pas payer la totalité de la somme. Après discussion, le coiffeur lui a alors demandé de se rasseoir sur le fauteuil. Il a saisi sa tondeuse et lui a rasé une large bande de cheveux au-dessus du crâne. « Quand on propose un service, on s'attend à être payé. On fait notre possible pour que les gens soient beaux », s'est-il défendu, en précisant être régulièrement confronté à ce genre de situation. Le plaignant n'était pas présent à l'audience qui s'est tenue vendredi devant le tribunal local de Sutherland. Finalement, cette histoire se finit bien pour le coiffeur puisque toutes les charges à son encontre ont été abandonnées. « Je suis content d'avoir obtenu justice. C'était tellement épuisant », a-t-il confié auprès de nos confrères.

Une attraction foraine vire au drame en Inde

Une balançoire géante s'effondre en plein vol

Une journée de fête s'est transformée en scène de chaos le 19 janvier 2026 à Jhabua, dans l'État du Madhya Pradesh, au centre de l'Inde. Une balançoire géante, attraction phare d'une fête foraine locale, s'est brutalement brisée alors qu'elle était en fonctionnement, provoquant la panique parmi les visiteurs. Selon les images diffusées par KameraOne, l'attraction tournait à grande vitesse lorsque l'un des éléments de la structure a cédé. Les passagers, suspendus à plusieurs mètres du sol, ont été violemment projetés lorsque la balançoire s'est effondrée. Les cris de terreur des spectateurs, impuissants face à la scène, témoignent de la soudaineté de l'accident. Les secours sont rapidement intervenus sur place pour prendre en charge les victimes, tandis que la zone était évacuée. À ce stade, les autorités locales n'ont pas encore communiqué de bilan officiel, ni sur le nombre de blessés ni sur la gravité des éventuelles blessures. Une enquête aurait été ouverte afin de déterminer les causes exactes de la défaillance technique. Cet accident relance une nouvelle fois le débat sur la sécurité des attractions foraines en Inde, où les contrôles techniques sont parfois jugés insuffisants, notamment lors d'événements temporaires. Plusieurs incidents similaires ont déjà été signalés ces dernières années, soulevant des inquiétudes quant au respect des normes de sécurité et à la maintenance des équipements. En attendant les conclusions de l'enquête, l'attraction concernée a été fermée et les organisateurs de la fête foraine pourraient être tenus pour responsables en cas de négligence avérée.



2

05h50 TFou
06h55 Bonjour ! La Matinale TF1
10h00 Bonjour ! Avec vous
10h55 Les Feux de l'amour
11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les douze coups de midi
12h55 Petits plats en équilibre
13h00 JT 13h
13h50 Petits plats en équilibre
13h55 Météo
14h00 Plus belle la vie, encore plus belle
14h25 La ville du mensonge
16h00 Hantée par mon mari
17h30 Star Academy, la quotidienne
18h30 Ici tout commence
19h10 Demain nous appartient
19h55 Météo
20h00 JT 20h
21h00 C'est Canteloup
21h10 Master Crimes
22h10 Master Crimes
23h15 Master Crimes
00h30 Elsbeth
01h15 Elsbeth



3

08h16 L'amour, c'est surcoté
09h51 Loris Giuliano au boulot
10h36 The Insider
12h08 La boîte à questions
12h12 En aparté
12h44 Clique
13h38 B.R.I
14h26 L'arnaqueur de Paris: Mensonges et gastronomie
15h57 Voyages au bout de l'effort
16h54 Je suis toujours là
19h07 La boîte à questions
19h11 En aparté
19h44 Un petit Clique en +
20h04 Un petit Clique en +
20h30 Soir d'Europe
20h54 Plateau avant-match UEFA Europa League
21h00 Football : Ligue Europa
22h57 Soir d'Europe le débrief
23h55 Trail 360
00h00 Grofoot
00h16 Clique
01h10 B.R.I
01h58 Novocaïne



06h00 Scènes de ménages
08h05 My boutique Têleshop'
09h45 Ça peut vous arriver
11h30 Ça peut vous arriver chez vous
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h35 Scènes de ménages
13h40 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h50 Un jour, un doc
17h30 La roue de la fortune
18h35 La meilleure boulangerie de France
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h40 Scènes de ménages
21h10 Qui veut être mon associé ?
22h10 Qui veut être mon associé ?
00h05 On n'est pas d'accord !
00h50 On n'est pas d'accord !
01h55 On n'est pas d'accord !
02h40 On n'est pas d'accord !
03h25 On n'est pas d'accord !

11h25 A la découverte des Caraïbes
12h20 Des volcans et des hommes
13h00 Climat : les nouveaux dangers en montagne
13h35 Des hommes d'honneur
15h50 Les dernières baleines franches
16h35 La grande migration des poissons d'argent
17h20 Invitation au voyage
18h05 Invitation au voyage
18h50 Voyage en cuisine
19h30 Le dessous des images
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes
20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
20h55 Ravages
22h20 Ravages
23h05 Le cannibale de Milwaukee : "Mon ami Dahmer", Derf Backderf
01h40 The Middle Man
03h15 Les îles Nicobar, renaissance d'un archipel

TÉLÉVISION

15



21h10

MASTER CRIMES



Louise Arbus s'offre une petite escapade en plein cœur de la forêt, convaincue de se rendre à ce qu'elle pense être un simple déjeuner champêtre. Mais non, elle se déplace en réalité sur une nouvelle et pour le moins troublante scène de crime. Le tueur semble cette fois-ci avoir inexplicablement fait preuve de beaucoup de poésie pour un crime pourtant bien tordu : le second d'un restaurant étoilé a été empoisonné. Louise ignore encore qu'elle se lance dans une enquête complexe qui ne sera pas sans lui laisser un goût amer...

Acteur: Muriel Robin (Louise Arbus), Anne Le Nen (Barbara Delandre), Olivier Clavier (Oscar Rugasira), Victor Meutelet (Samuel Cythere).

3

21h10

LA FILLE DANS LES BOIS



Appelée en urgence au chevet de sa sœur, Jeanne, 27 ans, retourne chez leur oncle Eric, où elle s'était pourtant bien jurée de ne jamais revenir. A l'époque, sa sœur n'avait pas osé avouer qu'elle était avec le jeune homme au moment des faits, ni lui fournir un alibi. In extremis, Céline supplie Jeanne de faire libérer cet innocent et de trouver le vrai coupable d'une affaire que tout le monde considère classée.

Acteur: Carolina Jurczak (Jeanne), Antoine Duléry (Eric), Agnès Soral (Danielle), Philippe Duquesne (Joseph)

Réalisateur: Marie-Hélène Copti

Scénariste: Natalie Carter, Eve de Castro



21h24

RAVAGES



Montréal. Alors qu'elle réside temporairement dans l'appartement de sa mère, soignée à l'hôpital pour un cancer, Sarah Deléan se réveille le torse couvert de sang. Passé un premier moment de terreur, elle réalise que le sang perle du plafond. Elle monte aussitôt chez Mercedes Casares, la voisine du dessus et amie de sa mère, pour découvrir que celle-ci a été sauvagement assassinée.

Acteur: Caroline Dhavernas (Sarah Deléan), Benoît Brière (Philippe Fraser), Alain Chanoine (Jared Walton), Mark Antony Krupa (Terry Brankovich).

Réalisateur: Sophie Deraspe

Scénariste: Marie-Dominique Michaud, Sophie Deraspe, Frédéric Ouellet.



ORAN

18 | 13

Lever du soleil08h10

Coucher du soleil18h18

Humidité71%

Vent37 km/h

Alger17-11

Constantine12-03

Annaba17-09

Ouargla19-08

Mostaganem17-13

Béchar17-05

Sud Liban

L'armée sioniste mène de nouvelles agressions

Des forces sionistes ont fait exploser, mardi, deux maisons après s'être infiltrées dans la localité de Kfarkila, dans le sud du Liban, tandis qu'une frappe aérienne a visé une troisième maison dans la localité voisine de Markaba, en violation continue de l'accord de cessez-le-feu en vigueur dans le pays depuis novembre 2024, a rapporté l'Agence nationale de l'information (ANI). L'agence de presse libanaise a indiqué qu'«une force ennemie (sioniste) a fait exploser deux maisons dans la localité de Kfarkila, après s'être avancée à proximité du siège de la municipalité, au centre du village». Elle a ajouté que l'armée d'occupation «a ciblé une troisième maison par une frappe aérienne dans la localité de Markaba, dans le district de Marjeyoun, dans le sud du pays». Aucune victime n'a été signalée à la suite de ces agressions sionistes, selon la même source. Les violations sionistes de l'accord de cessez-le-feu ont fait des centaines de martyrs et de blessés libanais.

Soudan

4,2 millions d'enfants et de femmes confrontés à une malnutrition aiguë

Un groupe de coordination mondial dirigé par l'ONU a averti qu'environ 4,2 millions d'enfants et de femmes enceintes ou allaitantes au Soudan devraient souffrir de malnutrition aiguë en 2026 en raison du conflit en cours et de la détérioration des services de base. Un rapport, publié hier lundi par le groupe de coordination, estime qu'environ 8,4 millions de personnes auront besoin d'une aide nutritionnelle en 2026, dont 5 millions d'enfants de moins de cinq ans et 3,4 millions de femmes enceintes ou allaitantes. Parallèlement, on estime qu'environ 824 000 enfants de moins de cinq ans souffriront de malnutrition aiguë sévère, la forme la plus mortelle, qui augmente considérablement le risque de mortalité en l'absence d'interventions urgentes. Le groupe a ajouté que, parmi ses enquêtes récentes, 31 sur 61 ont fait état d'une prévalence de malnutrition aiguë globale de 15% ou plus, dépassant ainsi le seuil d'urgence fixé par l'Organisation mondiale de la Santé.

Pluies diluviennes et inondations Tunisie

Les autorités annoncent la suspension des cours

Les autorités tunisiennes ont annoncé mardi la suspension des cours dans plusieurs départements en raison des pluies torrentielles et des inondations qui frappent le pays depuis quelques jours. Selon la presse locale, plusieurs quartiers ont été inondés dans la banlieue nord de la capitale ainsi que dans d'autres régions du pays désormais placées sous «vigilance rouge». Il s'agit, notamment de la capitale, de Ben Arous, Manouba, Ariana, Bizert et Nabeul. Les autorités ont placé les départements de Sousse et Monastir sous «alerte maximale», informent encore les médias tunisiens. Dans le même contexte, l'Observatoire national de la sécurité routière (ONSR) a adressé une alerte aux usagers de la route les invitant à faire preuve de vigilance en raison de l'augmentation du niveau des eaux sur les routes suite aux précipitations.

En visite au Qatar

Chanegriha reçu par le vice-Premier ministre et ministre d'Etat de la Défense

Le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, le Général d'Armée, Saïd Chanegriha, a été reçu, mardi à Doha, par le vice-Premier ministre et ministre d'Etat chargé des Affaires de la Défense de l'Etat du Qatar, Cheikh Saoud Ben Abderrahmane Al Thani, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Au troisième jour de sa visite officielle à l'Etat frère du Qatar, pour prendre part à la 9ème édition de l'Exposition et la Conférence Internationale de Doha sur la Défense Maritime +DIMDEX-2026+, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre Délégué auprès du ministre de la Défense Nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, a poursuivi aujourd'hui 20 janvier 2026, sa visite des différents stands de l'exposition mondiale, laquelle enregistre cette année la participation d'un grand nombre d'exposants", précise la même source. A cette occasion, le Général d'Armée Saïd Chanegriha "s'est enquis de près des produits militaires les plus modernes dans le domaine de l'Industrie navale de défense", ajoute le communiqué, soulignant que "des explications détaillées et précises lui ont été fournies sur les matériels et équipements exposés ainsi que sur les dernières avancées réalisées par les entreprises industrielles dans le domaine des technologies maritimes". Au cours de cette visite, "le Général d'Armée et la délégation qui l'accompagne ont pris connaissance des dernières solutions dans les domaines des systèmes d'aéronefs sans pilote, des systèmes de commandement et de contrôle, de la cybersécurité, des armes et des véhicules blindés". Cette visite a également permis de tenir des discussions avec des responsables et représentants d'entreprises internationales, axées sur "l'échange d'expériences et l'examen des perspectives de partenariat, notamment dans les domaines de l'industrialisation, de la maintenance et du transfert de technologie, à même de rehausser le degré de disponibilité opérationnelle et de moderniser les équipements conformément aux standards internationaux", note la même source. Au siège du ministère de la Défense Qatari à Doha, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, a été reçu par Son Excellence Cheikh Saoud Ben Abderrahmane Al Thani, vice-Premier ministre et ministre d'Etat chargé des Affaires de la Défense de l'Etat du Qatar, avec lequel il a tenu une rencontre en tête-à-tête. Par la suite, et depuis l'esplanade du siège du ministère de la Défense, le Général d'Armée Saïd Chanegriha a reçu des explications sur les principaux monuments de la capitale qatarie, Doha. Les deux parties ont salué "le haut niveau de la coopération militaire entre les deux pays frères, lequel reflète le haut degré d'entente et de confiance qui caractérise les relations entre l'Algérie et le Qatar à plus d'un titre", conclut le communiqué du MDN.

Conseil de paix de Trump

Un sérieux «concurrent» de l'ONU ?

Donald Trump veut créer un "Conseil de paix" à sa main pour œuvrer à la résolution des conflits dans le monde en concurrence avec l'ONU, avec un ticket d'entrée d'un milliard de dollars pour un siège permanent. La Maison Blanche avait annoncé qu'en vertu du plan pour mettre fin à la guerre dans le territoire palestinien de la bande de Gaza soutenu par Washington, un "Conseil de paix" présidé par Donald Trump serait formé. Depuis le week-end dernier, divers pays ont indiqué avoir reçu une invitation pour y participer, notamment la France, l'Allemagne, le Canada, la Russie et la Chine. Mais le projet de "charte" révèle une initiative et un mandat bien plus vastes que la seule question de Gaza, et semble en faire un véritable substitut des Nations unies. "Le Conseil de paix est une organisation internationale qui vise à promouvoir la stabilité, à rétablir une gouvernance fiable et légitime, et à garantir une paix durable dans les régions touchées ou menacées par des conflits", peut-on lire dans le préambule de ce texte envoyé aux Etats "invités" à y siéger. Le texte de huit pages critique les "approches et institutions qui ont trop souvent échoué", dans une allusion claire à l'ONU, et appelle à avoir "le courage" de s'en "écarter". Il souligne "la nécessité d'une organisation de paix internationale plus agile et efficace". Donald Trump sera le "premier président du Conseil de paix", dont les pouvoirs prévus sont très étendus: il est seul habilité à "inviter" d'autres chefs d'Etat et de gouvernement à l'intégrer et peut révoquer leur participation, sauf en cas de "veto par une majorité des deux tiers des Etats membres". Le conseil exécutif, dirigé par M. Trump, comportera sept membres parmi lesquels le secrétaire d'Etat Marco Rubio, l'émissaire spécial Steve Witkoff, le gendre de M. Trump Jared Kushner, et l'ex-Premier ministre britannique Tony Blair. Un responsable américain a confirmé sous couvert de l'anonymat que Trump pourra en conserver la présidence, y compris après la fin de son mandat, jusqu'à ce qu'il "démissionne".